

**Zeitschrift:** INSA: Inventar der neueren Schweizer Architektur, 1850-1920: Städte = Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920: villes = Inventario svizzero di architettura, 1850-1920: città

**Band:** 4 (1982)

**Artikel:** Genève

**Kapitel:** Développement urbain

**Autor:** Barbey, Gilles / Brulhart, Armande / Germann, Georg

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-5496>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 2 Développement urbain

### 2.1 Le «Ring» genevois

Confirmé en 1849, le *démantèlement des fortifications* constitue à Genève une mutation urbaine relativement tardive. Il faut distinguer ici deux événements: d'une part l'opération politique, stratégique et technique de démantèlement; d'autre part l'initiative de construire une nouvelle «ville en anneau» sur le terrain des glacis et bastions. La tradition politique et historiographique genevoise attribue souvent les deux opérations à James Fazy, idéologue et leader de la révolution radicale de 1846. Non content de niveler le symbole de l'Ancien Régime et de sa Restauration, et «malgré les regrets de beaucoup de Genevois qui voyaient dans ces remparts vénérables le palladium de leur indépendance<sup>22</sup>», Fazy aurait porté sur les fonts baptismaux des anciens fossés l'utopie tempérée de la ville nouvelle, obtenant même du Grand Conseil de 1850 cet hommage patriotique: «200 toises de terrain à prendre sur les terrains des fortifications<sup>23</sup>», soit un lot qui fut à l'origine de la promotion du square

de Mont-Blanc. Il est vrai que le (ou les) régime(s) faziste(s) assure(nt) la plate-forme administrative, économique et culturelle adéquate à l'étude et aux premières réalisations ponctuelles de la «nouvelle Genève». Toutefois, dans un rapport de 1850 sur la *signification des fortifications*, Fazy reconnaît lui-même que le principe du démantèlement avait été approuvé sous la Restauration, l'ingénieur cantonal Guillaume-Henri Dufour se chargeant de l'établissement des premiers nivellements: «Une loi sur le comblement des fossés et le démantèlement des contregardes fut adoptée en 1834. Cette loi prescrivait d'achever ce travail en une période de vingt ans. De 1834 à 1847, ce travail se poursuivait annuellement, sans le moindre obstacle. Que la question des fortifications de Genève soit liée intimement à la question de l'existence démocratique du canton, ce principe fut inscrit légitimement dans la constitution de 1847 qui enjoignait le législatif genevois de se prononcer dans un délai prescrit<sup>24</sup>». Contestée dans son efficacité stratégique au temps même de sa

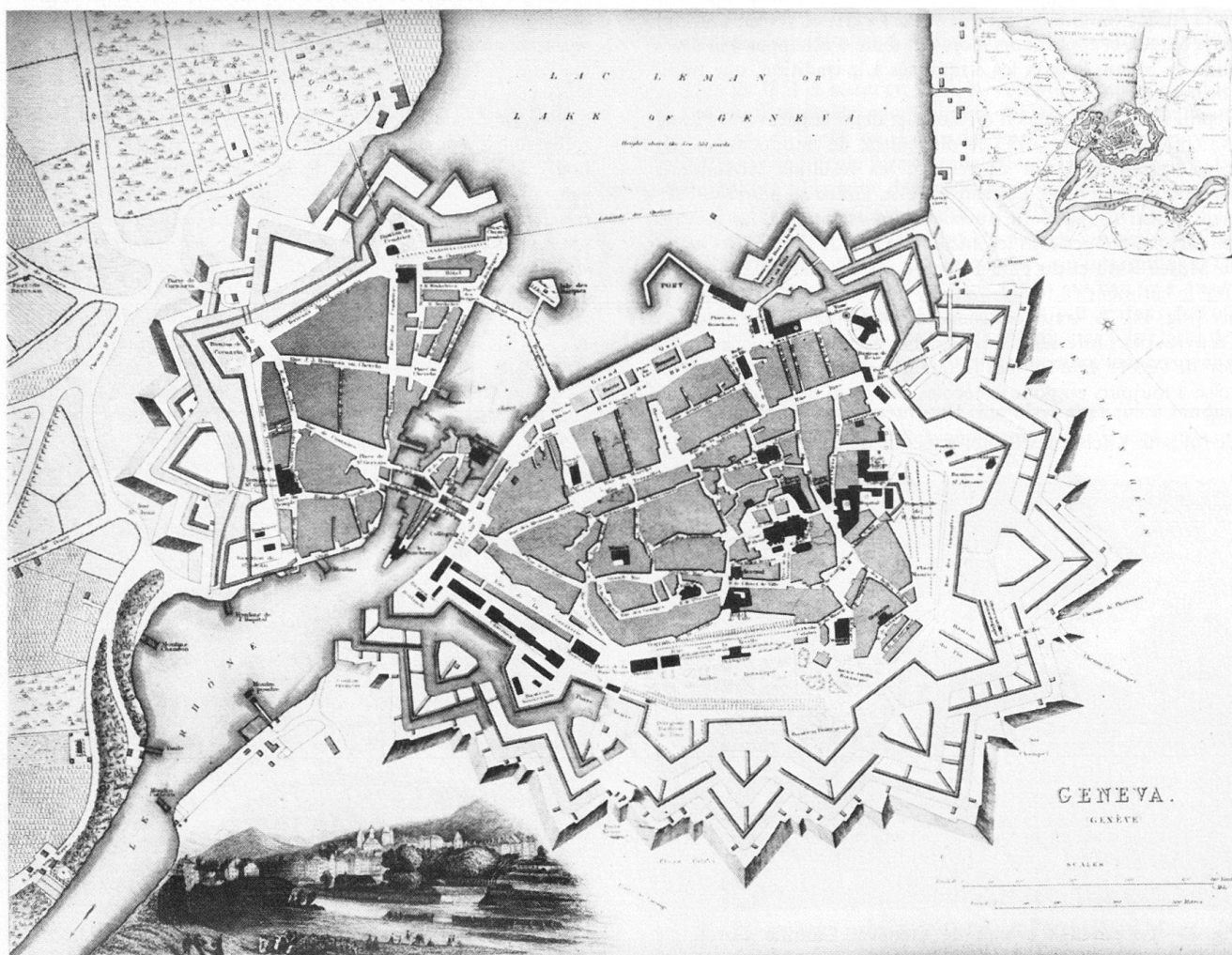


Fig. 49 Plan de Genève, gravé par B. R. Davies, 1841, publié par la Society for the Diffusion of Useful Knowledge, London.

construction au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ceinture fortifiée à la Vauban était devenue «espace ludique»<sup>25</sup> sous la Restauration, lieu de promenade et de rassemblement populaire, agrémenté de nombreuses plantations, socle monumental des édifices du *classicisme romantique* dont l'observatoire, la prison panoptique, les ponts en fil de fer de Dufour et leurs portiques, la caserne du bastion Souverain (Fig. 49).

Analysant un échantillon de quelque soixante villes fortifiées au nord des Alpes, Peter Grobe articule une chronologie du démantèlement en quatre périodes successives dont la plus tardive (*Spätentfestigung*) se situe entre 1850 environ et 1914<sup>26</sup>. Cette dernière phase concerne Genève et inclut notamment les villes de Vienne, Bruxelles, Strasbourg, Cologne. Le cas de Vienne semble particulièrement pertinent à une comparaison avec la situation genevoise. Toutefois, le «Ring» impérial viennois, postérieur d'une décennie au «Ring» radical genevois, résulte d'une prédétermination d'emblée plus tranchée<sup>27</sup>. D'une façon générale, on peut voir que les régimes politiques

de tendance absolutiste ou démocratique instaurés en Europe vers 1848 entreprennent des réformes urbaines qui symbolisent le pouvoir de la «bourgeoisie triomphante»: beaux quartiers résidentiels, espaces publics à fonction didactique et ludique. En cela, le Paris de Napoléon III et la Vienne de François Joseph Ier sont comparables à Genève où la nouvelle ville cherche à concrétiser l'image d'une capitale, voire d'une «Métropole», si l'on s'en rapporte à l'enseigne d'un hôtel construit en 1852–1854.

Dès 1848 le projet de la nouvelle ville donne lieu à de multiples discussions et affrontements. Une dernière tentative conservatrice visant à rapporter le principe du démantèlement au nom de la sécurité militaire de la Confédération échoue en 1850. A cette date, les travaux de nivellement avancent dans le secteur de Rive (Fig. 50) où un premier pas est en voie d'accomplissement: l'étude et la réalisation d'un ensemble architectural correspondant à un «scénario économique» précis, ouvert à la promotion hôtelière et au renforcement du potentiel commercial des «rues

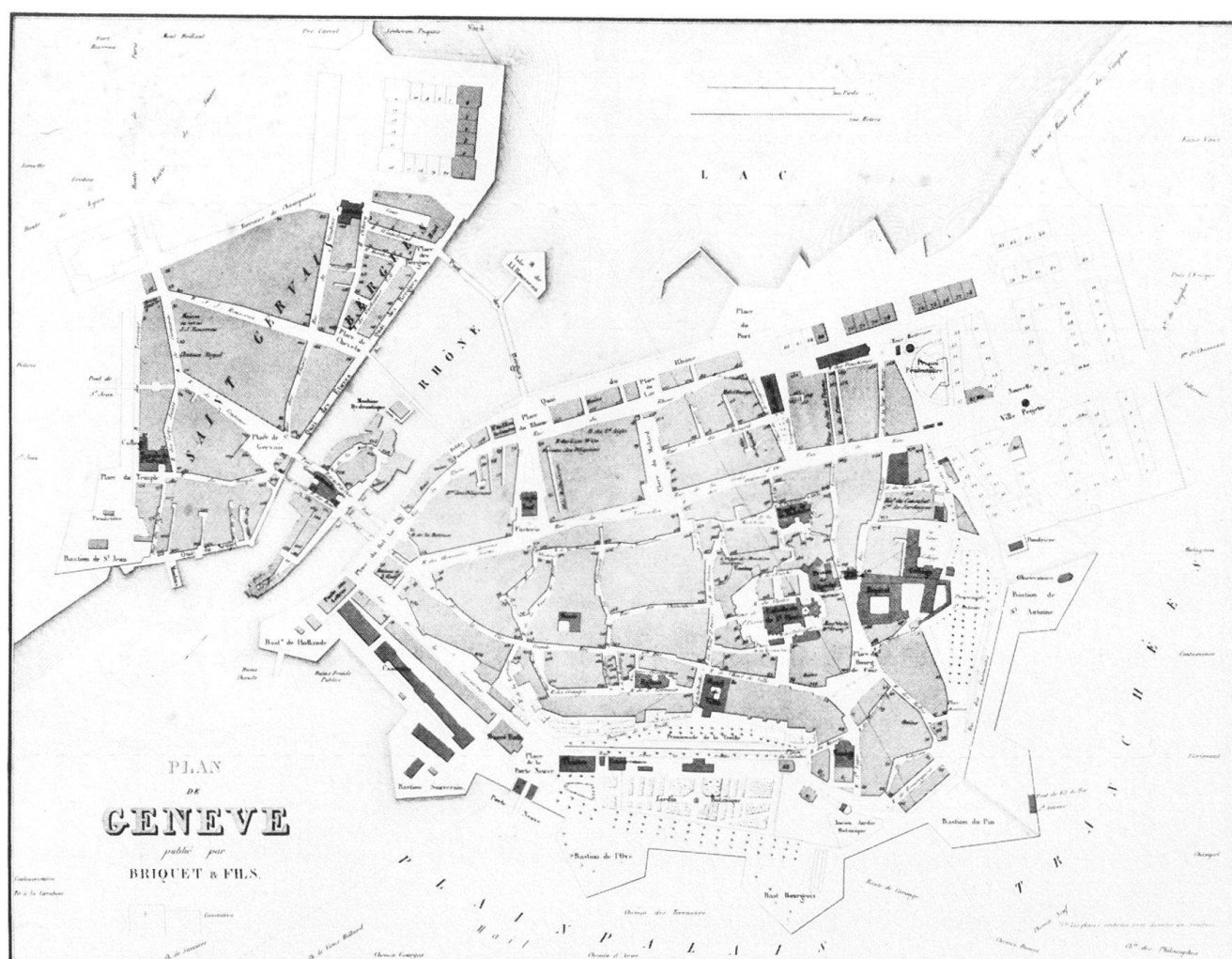


Fig. 50 Plan de Genève, gravé par F. Delamare (Paris), lithographie Bineteau (Paris), publié par Briquet & Fils, Genève, vers 1852.



basses» (rond-point de Rive et quai du Lac). De même sur la rive droite, durant cette première moitié des années cinquante, le square du Mont-Blanc focalise les besoins d'une promotion résidentielle conduite en complément, davantage qu'en rupture, de l'hôtel des Bergues. Les intérêts personnels de Guillaume-Henri Dufour et de James Fazy se donnent la main au sein de la Société immobilière des Bergues<sup>28</sup>. A cheval sur l'extrémité du lac, deux opérations ponctuelles matérialisent ainsi les prémices du «Ring» genevois. Ces deux ensembles procèdent d'une logique radicale: étude simultanée du dessin urbain et de la typologie architecturale, harmonisation des intérêts publics et privés, maîtrise des données techniques. Dans sa lutte contre les privilèges de la féodalité financière, Fazy avait fondé un instrument concurrentiel voué à la «démocratisation» du crédit et de la spéculation, la Caisse Hypothécaire<sup>29</sup>. Dans cette optique, la nouvelle ville pouvait devenir le terrain privilégié de sa doctrine sociale et économique.

Tablant sur une possibilité immédiate d'extension, le square du Mont-Blanc et le quai du Lac, outre le «réalisme» de leur promotion, bouleversent l'image de la ville. La ville tendra les bras vers le lac, geste bientôt illustré par l'édification de deux jetées (1857). Ouvert au levant, le bassin portuaire de la Rade sera la première négation totale de l'ordre urbain féodal. Ce «front d'eau» est celui de la Genève touristique et commerçante, cette ville blanche et cristalline des photographies «posées» à la fin des années cinquante (Fig. 52). Mis en valeur par le Jardin Anglais, l'hôtel de la Métropole semble faire pièce au square du Mont-Blanc qui abrite le Cercle des Etrangers. Les deux ensembles réalisés à Rive et aux Bergues deviennent valeurs de référence pour la mise en place du «Ring» genevois qui cherchera à tirer parti de la typologie du square et du rond-point. Le plan directeur de la nouvelle ville révèle des hésitations de méthode à l'échelle de l'îlot, du quartier et de l'ensemble. Les difficultés de la promotion à long terme, l'af-

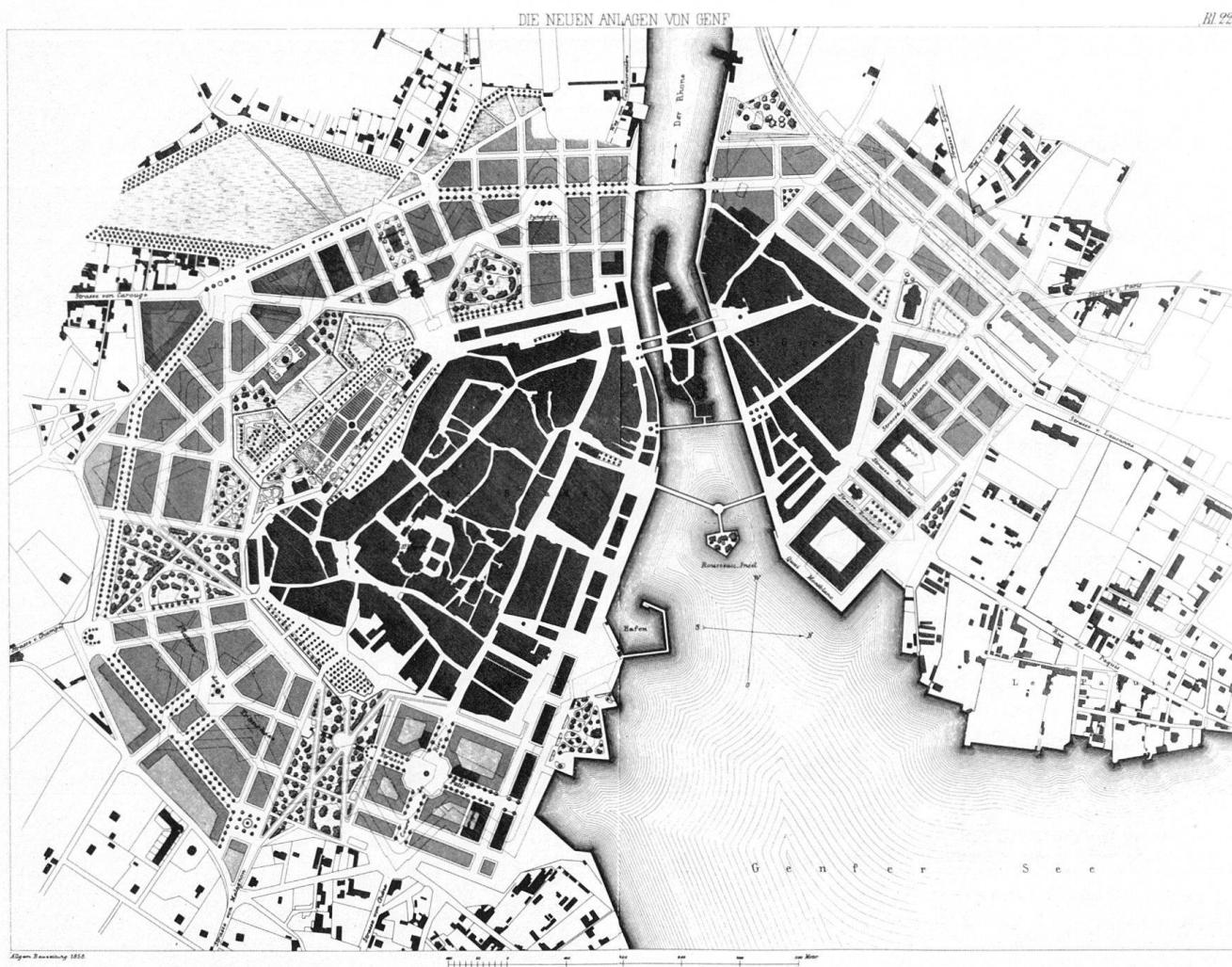


Fig. 51 Le «Ring» genevois. Projet de l'ingénieur Christian Isaac Wolfsberger correspondant au plan de G.-H. Dufour de 1854. Extrait de *Allgemeine Bauzeitung* 23 (1858), Vienne, volume des planches, p. 228.





Fig. 52 Genève. Jardin Anglais, port de Rive et quai de la rive droite, photographie anonyme, vers 1860.

frontement administratif du Canton et de la Ville, les renversements de majorité et les changements de personnes qui s'ensuivent (trois gouvernements différents de 1848 à 1858, soit au moment de l'étude du plan), le conflit des conservateurs et des radicaux à propos de l'«intérêt public», la divergence des intérêts privés, conduisent à une situation complexe. Le cas du plateau des Tranchées illustre cette conjoncture d'indécision. Le projet du 25 septembre 1854 (Fig. 51), attribué à l'ingénieur cantonal Guillaume-Henri Dufour<sup>30</sup>, propose un ensemble résidentiel autonome, détaché de Rive et de Plainpalais par deux parcs arborisés, en forme de trapèze régulier percé d'axes convergents vers une place centrale destinée à un édifice public. Séduisant dans son dessin urbain, ce tracé néobaroque ne répond à aucune typologie précise de l'habitation. Ni utopique, ni réaliste au sens du radicalisme naissant, ce projet ne sera abandonné qu'au début des années soixante. On lui substituera alors un dessin tout aussi hésitant dans sa reconnaissance d'une typologie architecturale précise (Fig. 53), mais fondé sur des axes orthogonaux déterminant des schémas utilisables ponctuellement (Fig. 54).

L'étude du plan directeur se fonde sur trois procédures difficilement conciliables: le concours d'idées, la mise hors concours de la compétence technique la plus élevée (l'ingénieur cantonal) et le travail en «commission mixte» (composée d'architectes, médecins, financiers, artistes). La compétence napoléonienne et polytechnicienne de Dufour trouve un prolongement chez son collègue, le Polonais Léopold Stanislas Blotnitzki, formé au génie militaire, au génie civil et à l'architecture, exilé de culture cosmopolite (études à Berlin, Vienne, Munich, Londres et Pa-

ris) arrivé en Suisse au moment où les institutions de 1848 débattent du développement ferroviaire<sup>31</sup>. Blotnitzki est nommé ingénieur cantonal en 1853, alors que le département des Travaux publics est dirigé par un autre ingénieur, Christian Isaac Wolfsberger. Ce dernier publie à Vienne en 1858 le plan directeur de Genève (Fig. 51), tel qu'il découle d'études menées sous son administration, en 1854<sup>32</sup>. Il est probable que ce dessin ne passe pas inaperçu, car sa publication est contemporaine du concours international pour le «Ring» viennois.

Genève et Vienne présentent des analogies sous deux aspects: le rapport de surface entre le noyau médiéval et la ville nouvelle donne l'avantage à cette dernière; d'autre part, d'importants faubourgs extérieurs préexistent au «Ring», en sorte que la liaison avec la périphérie introduit des contraintes supplémentaires. A Genève, les quelque 151 hectares gagnés sur les fortifications jouxtent trois communes. La liaison s'avère difficile, notamment aux Eaux-Vives et à Plainpalais,

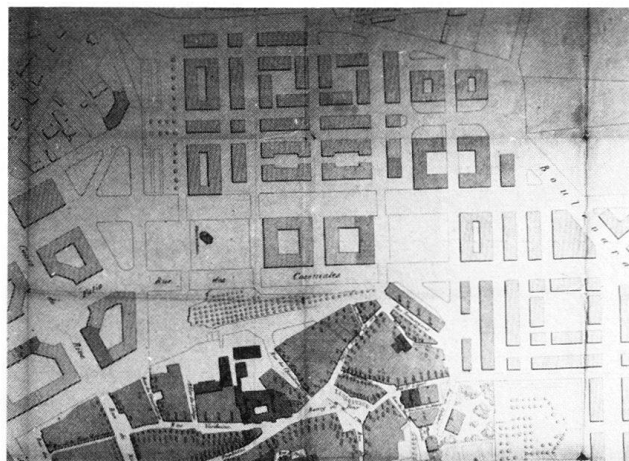


Fig. 53 Genève. Proposition pour le quartier des Tranchées, détail du plan Krauer de 1862 (voir Fig. 55).

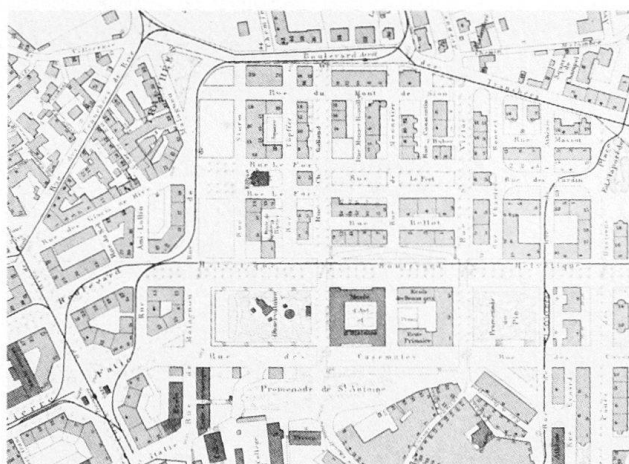


Fig. 54 Genève. Quartier des Tranchées, détail du plan J. R. Mayer de 1906 (voir Fig. 69).

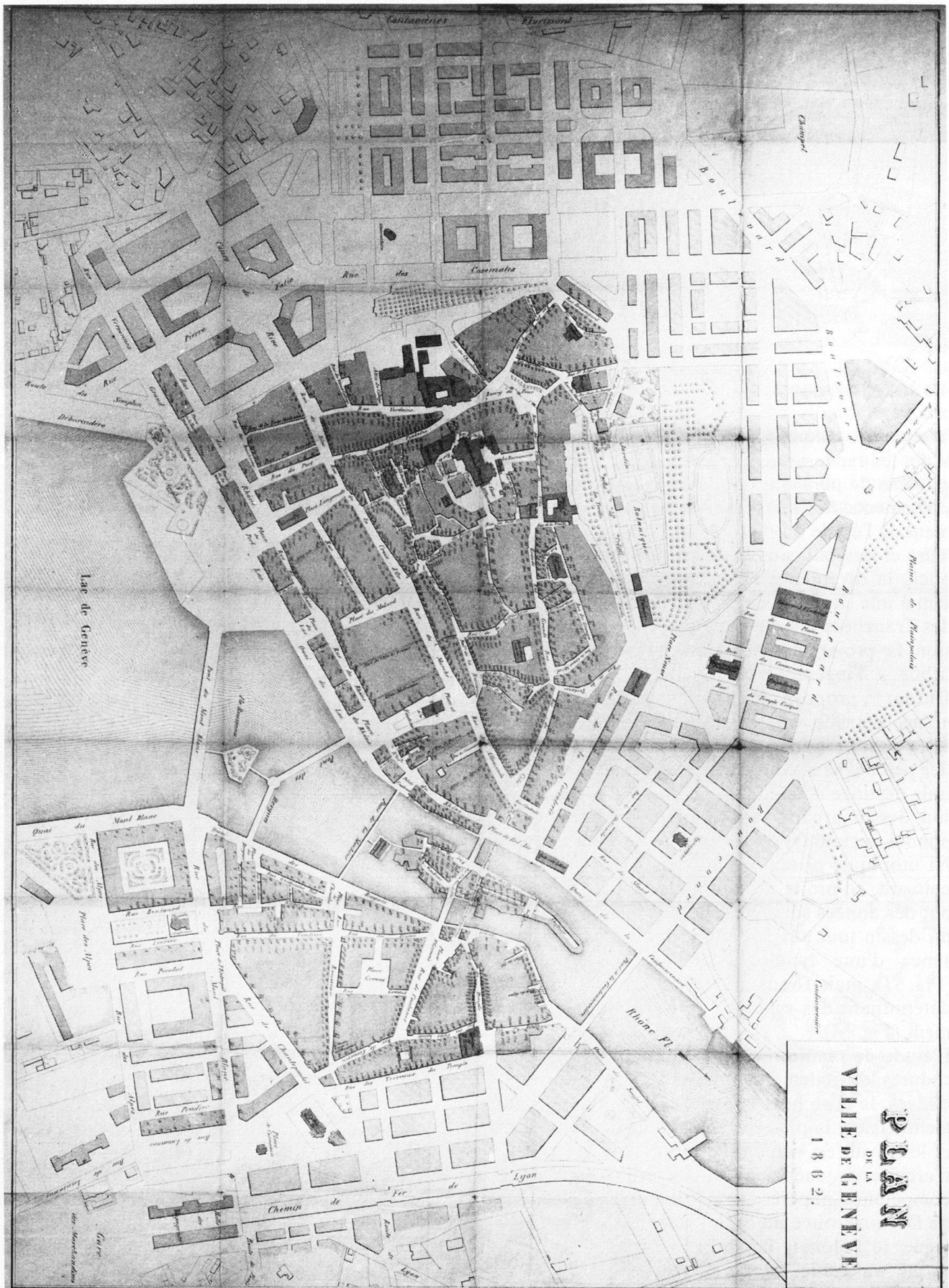


Fig. 55 Plan de la Ville de Genève, 1862, lithographie Krauer, Genève.



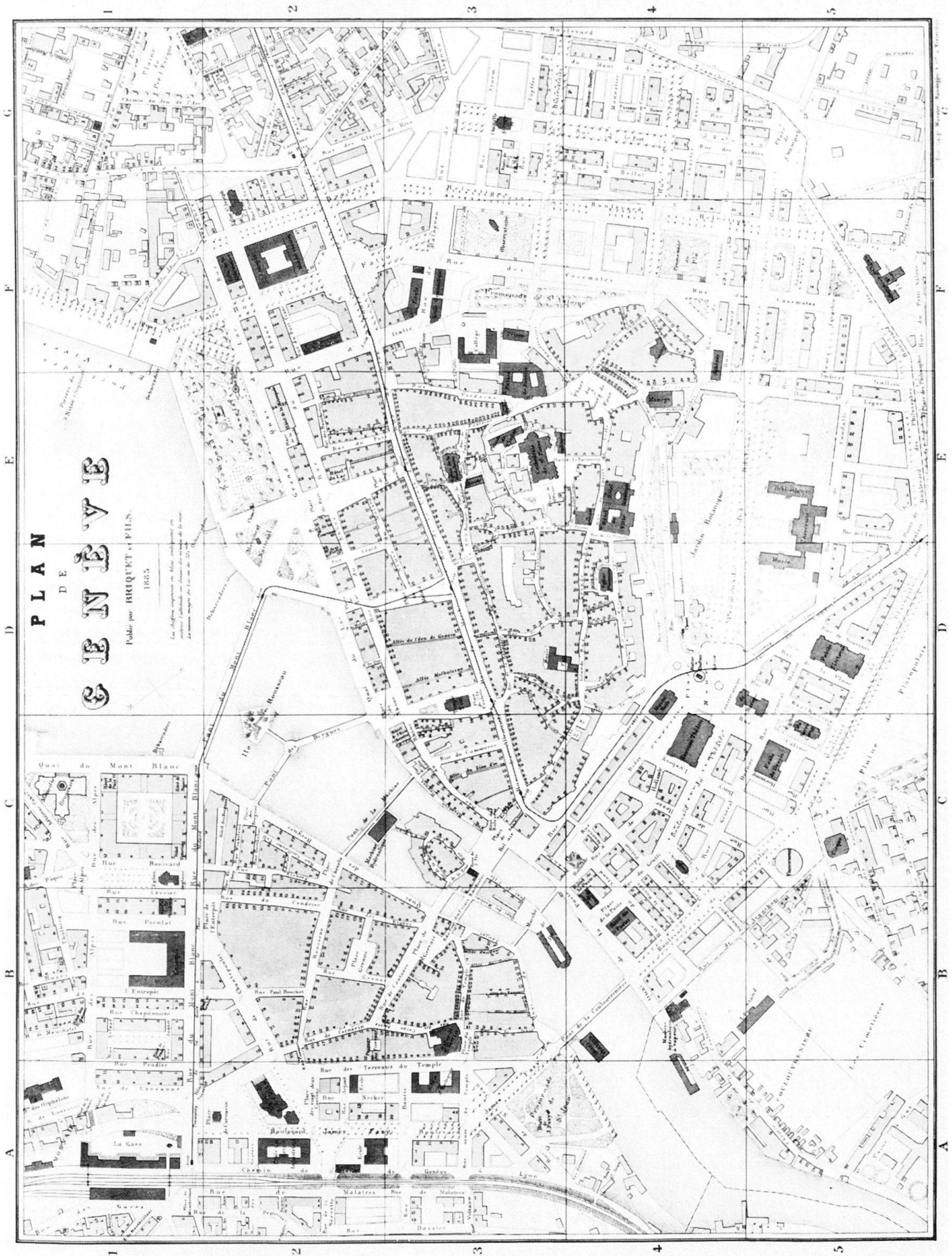


Fig. 56 Plan de Genève, publié par Briquet et fils à Genève en 1885. Etabl. topogr. Wurster, Randegger & Cie. à Winterthour.



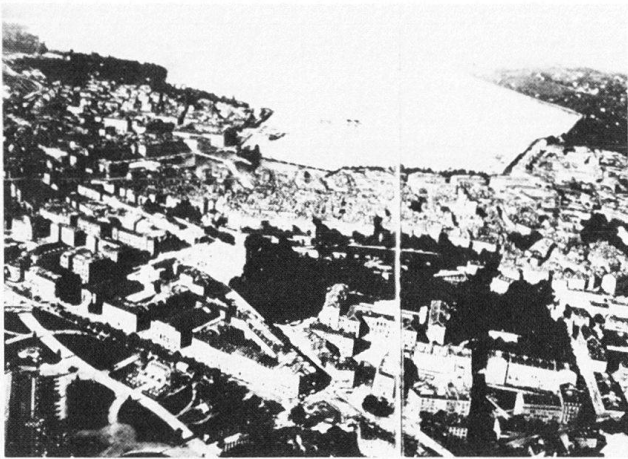


Fig. 57 Genève vue du ballon captif de l'Exposition nationale de 1896, photographie.

où les autorités communales se révèlent peu enclines à soutenir le régime faziste, préférant le laisser-faire à la planification<sup>33</sup>. La jonction avec Plainpalais sera facilitée par la décision du Canton qui déclare inconstructible le grand losange de la Plaine, réservée comme place d'armes. Une vraie stratégie de rond-point est appliquée dès les premières études de la nouvelle ville. Le carrefour de Rive et le rond-point de Plainpalais seraient les échangeurs qui devraient opérer la liaison avec l'ordre suburbain renversé au profit (commercial et fiscal) de la ville.

Tranché en décembre 1854, le débat sur l'implantation du chemin de fer et de la gare clarifie la situation d'ensemble. Sans s'attarder aux différentes propositions d'implantation, on peut noter que le choix de Cornavin ainsi que le parti technique d'une gare traversière élevée sur remblai (option typique de la compagnie Paris-

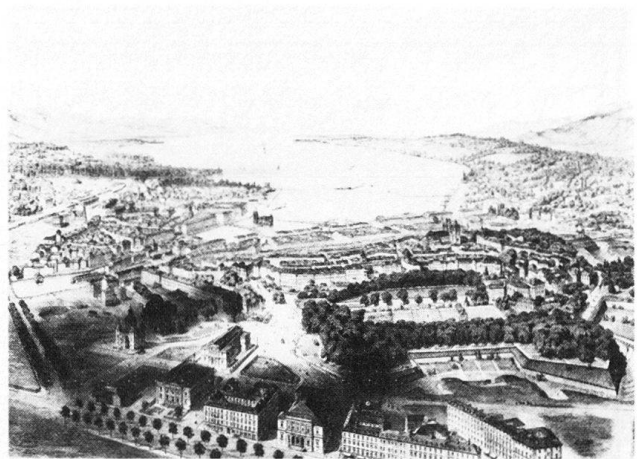


Fig. 58 Genève. Lithographie d'Alfred Guesdon, 1855, révisée vers 1865. Front de ville sur la Plaine.

Lyon-Méditerranée) introduit une «muraille de Chine» à la périphérie nord-ouest. Consignant le «bon» et le «mauvais» côté de la gare, la séparation physique et sociale engendrée par le chemin de fer est même plus forte que la rupture marquée par le cours du Rhône à la Coulouvrenière. La tentative de prolonger le tissu orthogonal de Cornavin en amont de la digue ferroviaire, assimilant cette dernière à un boulevard (Plan de 1862, Fig. 55), tient davantage de la supercherie que de la maladresse expéditive. En 1858, le Conseil d'Etat ratifie enfin le *plan d'agrandissement* soumis par Blotnitzki. Ses consignes générales se rapportent à l'inscription simultanée de la voirie, de l'hygiène, de l'architecture publique, de l'architecture privée, et des espaces urbains: places, squares, jardins. La nouvelle ville en couronne joue de la géographie lacustre, fluviale et morainique. Orthogonalité et glissement oblique

Fig. 61 et 62 Genève. «La ceinture verte»: «Plan de la Place des Alpes et de ses environs» et «Plan des jardins à créer aux abords du nouveau Musée». Extraits de Guillaume Fatio, *Les Plantes et l'Esthétique des Villes*, publié par la Commission d'Art public, Genève 1906.

«Rien ne s'oppose à l'exécution du plan d'ensemble que nous venons d'exposer, car nous ne demandons aucune innovation coûteuse, mais simplement l'aménagement artistique des artères actuelles, l'utilisation de la configuration naturelle du sol et la mise en valeur des plantations existantes par un jardinier-paysagiste de goût.»

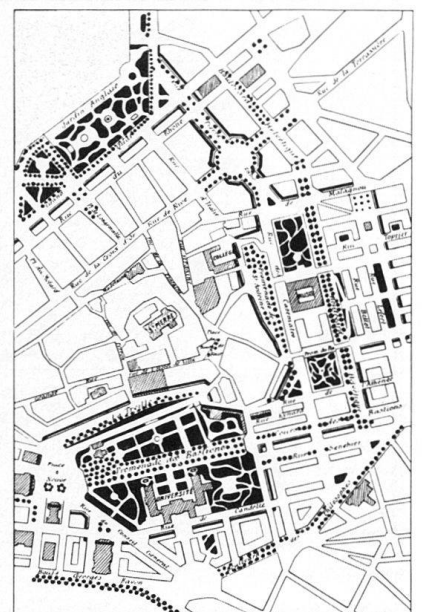
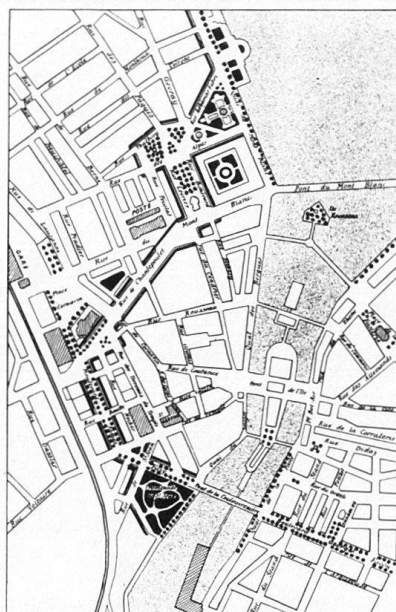




Fig. 59 Genève. Lithographie d'Alfred Guesdon, vers 1860. La gare de Cornavin et la basilique Notre-Dame de Genève.

de la trame, radialité et parallélisme, composent avec un système d'îlots urbains unique en Suisse. Soumis à un cahier des charges très arrêté dans le détail, propriétaires et architectes se conforment à la logique du plan. Il conviendrait d'étudier la part exacte du modèle parisien patronné par Napoléon III dans les modes de financement, les gabarits, la voirie et le mobilier urbain genevois. A long terme, le plan de 1858 induit l'installation d'une vraie «ceinture verte» (Fig. 61, 62). On peut se demander dans quelle mesure le «Ring» genevois visualise l'image de l'ordre politique codifié par la constitution de 1847. Etant admis que le régime radical développe un mécanisme immobilier adéquat, la structure urbaine devient-elle projection de valeurs politiques particulières? Il est indéniable que le principe de la liberté de culte favorise, dans les années cinquante, l'éclosion rapide d'édifices religieux de rite et d'architecture contrastés. Une place de choix leur est réservée dans le cadre urbain de la nouvelle ville. Ainsi la chapelle anglicane et la synagogue s'accompagnent-elles de places. Surélevée en son terre-plein, l'église Notre-Dame occupe tout un îlot, son emprise visuelle s'assimilant à celle d'une cathédrale. Le temple maçonnique s'inscrit directement au sud-ouest du *nouveau front de ville* (Fig. 58), dégagé par la plaine de Plainpalais. Participe également à cet ensemble monumental l'édifice laïque qui représente le plus directement le régime faziste, le «Bâtiment électoral», temple du «suffrage universel». Mais au-delà de ce phénomène de représentativité, propre à tout régime politique, le «Ring» genevois se prête surtout à canaliser l'initiative privée tout en affirmant la part de l'intérêt public. Ainsi la relative lenteur observée dans la réalisation de l'équipement scolaire (mis en place essentiellement dans



Fig. 60 Genève. Photographie aérienne de Walter Mittelholzer (Zurich), vers 1920.

les années 1870) n'empêchera pas l'implantation sur le «Ring» d'une huitaine d'écoles primaires, professionnelles et ménagères. Il faudra attendre une cinquantaine d'années pour que se réalisent certaines options du plan directeur de 1858, tel l'îlot carré des Tranchées, affecté finalement au Musée d'art et d'histoire.

## 2.2 La banlieue

Du pourtour féodal à la cuvette montagnaise de l'arrière-pays, on distingue à Genève plusieurs degrés de périphérie. Au premier échelon, le «Ring» amplifie certaines tendances morphologiques de la ville préfaziste. Le quartier de la bourse se greffe sur la Corraterie où l'activité bancaire est sensible dès la fin des années 1820. Sorte de cordon ombilical, la promenade du Pin, relie le plateau des Tranchées aux résidences patriciennes de Beauregard. Le secteur du rond-point de Rive renforce l'emprise commerciale des Rues Basses, de même que le quai des Bergues et le square du Mont-Blanc résultent d'une promotion homogène. La gare du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) s'implante là où convergent les routes de Lyon et de Paris vers la porte de Cornavin. Cette manière de zonage empirique (Fig. 55, 59) traduit un premier anneau de cohérence économique et sociale. La nouvelle ville donne le branle au refoulement de la production industrielle et de l'habitat ouvrier vers la périphérie. «Outre Ring», la ville se trouve confrontée à trois territoires communaux distincts, possédant leur autonomie politique et administrative. Une seule «correction» notable affecte la rive droite et se négocie en 1849-1850: la commune de Genève reporte ses limites vers le nord-ouest et englobe les Délices, les Grottes,



Montbrillant et les Pâquis<sup>34</sup>. La notion de banlieue ne suffit pas à rendre compte de la situation des trois communes limitrophes du Petit-Saconnex, de Plainpalais et des Eaux-Vives. Comme contrôleur ou promoteur des initiatives immobilières, le maire y jouit de pouvoirs étendus. Son préavis entraîne le plus souvent l'acquiescement de l'autorité cantonale. Cette procédure pourra provoquer des courts-circuits entre la Ville et les trois communes limitrophes.

Deux facteurs jouent un rôle déterminant dans le rapport entre centre et périphérie: les voies de communication et les implantations industrielles. Les routes qui existent au moment du démantèlement voient leur importance s'accroître notablement soit comme axes commandant des développements perpendiculaires, soit comme voies de pénétration à l'intérieur du «Ring». Des six routes d'importance internationale qui convergent vers Genève en 1850, trois aboutissent à Cornavin (route de Suisse, route de Paris par la Faucille, route de Lyon par le Fort de l'Ecluse), deux à Rive (route alpine de Thonon et du Simplon, route de Bonneville et de Chamonix), une à Plainpalais (route de Carouge en direction d'Annecy)<sup>35</sup>. Ainsi l'implantation de la gare confirme le nœud routier de Cornavin, contrairement à de nombreux cas où le réseau ferroviaire introduit une cohérence nouvelle (Lausanne, Neuchâtel, Edimbourg, etc.). De même l'échangeur routier de Rive se comprend comme l'appui tangent au port. Durant toute la construction du «Ring», la voie d'eau joue un rôle majeur, non seulement dans le transport de matériaux et de personnes, mais aussi pour le mouvement commercial. A cet égard, le bassin portuaire de la rade et le bassin hydraulique du Rhône représentent l'épine dorsale du développement urbain, tant industriel que paysager<sup>36</sup>. L'«image urbaine» de Genève se structure en coup d'œil panoramique à partir des ponts ou des quais. D'où l'importance que les autorités fascistes, carteresques et turrettiniennes accordent à la valeur décorative, voire silhouettée de l'architecture. De 1880 à 1896, le secteur fluvial inscrit entre le pont de la Machine et la Jonction se restructure entièrement. L'usine hydraulique de la Coulouvrenière (1885-1892) affiche la fonction administrative et la dynamique promotrice du *service industriel*. L'île est assainie dans le sens de la «tertiarisation» de son périmètre (construction des quais amont). Ouvrage de pointe dans son système technique, le pont de la Coulouvrenière est particulièrement soigné dans sa décoration, voie triomphale conduisant à l'Exposition nationale de 1896, mais aussi plate-forme des

échappées visuelles. La réalisation du système hydraulique de la Coulouvrenière et le développement industriel de la Jonction répondent à des intérêts concomitants (Fig. 63, 64, 68, 72).

La commune de Plainpalais, où l'Exposition nationale de 1896 introduit temporairement un ensemble architectural assimilable à une ville dans la ville (voir chapitre 2.5), occupe une position clé dans l'organisation des rapports suburbains. Nous avons vu que la liaison avec le «Ring» s'opère par l'intermédiaire de «la Plaine», quadrilatère rhomboédrique utilisé comme place d'armes. Or, en 1850, cet espace réservé de 8 hectares avait déjà commandé l'urbanisation de la commune de Plainpalais. La pointe méridionale du Temple (inauguré en 1847) marquait la mi-distance entre les quartiers du Mail et la rue de Carouge. Perpendiculaire aux allées boisées du Mail, un réseau de chemins parallèles débouchait à l'ouest de la Plaine (chemins des Savoises, du Vieux-Billard, Gourgas). Parallèlement à l'est, la route de Carouge avait entraîné un développement plus dense. Dans les deux cas, les ateliers de petite production et notamment les entreprises liées au bâtiment occupaient

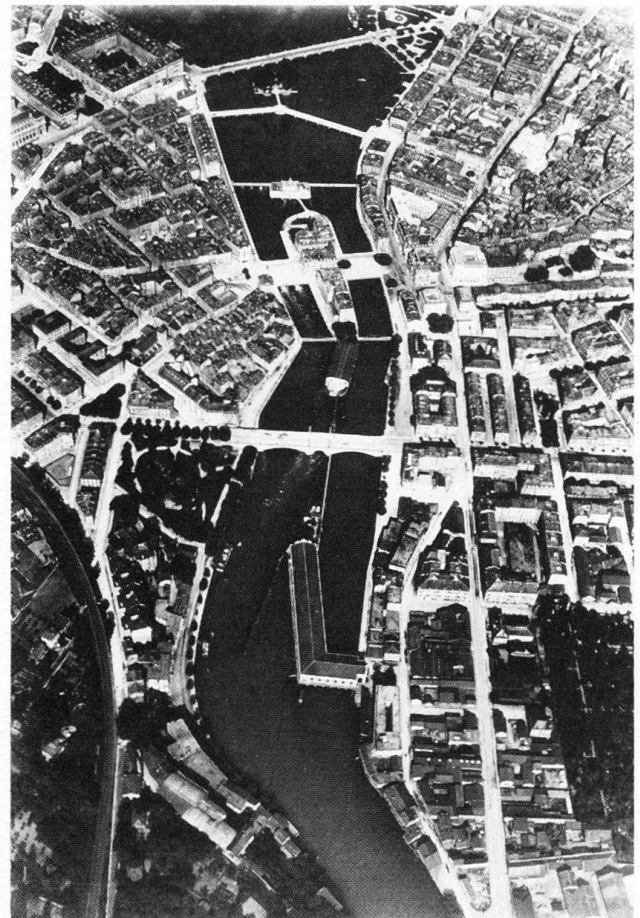


Fig. 63 Genève. L'axe hydraulique vers 1920. Photographie aérienne de Walter Mittelholzer (Zurich).



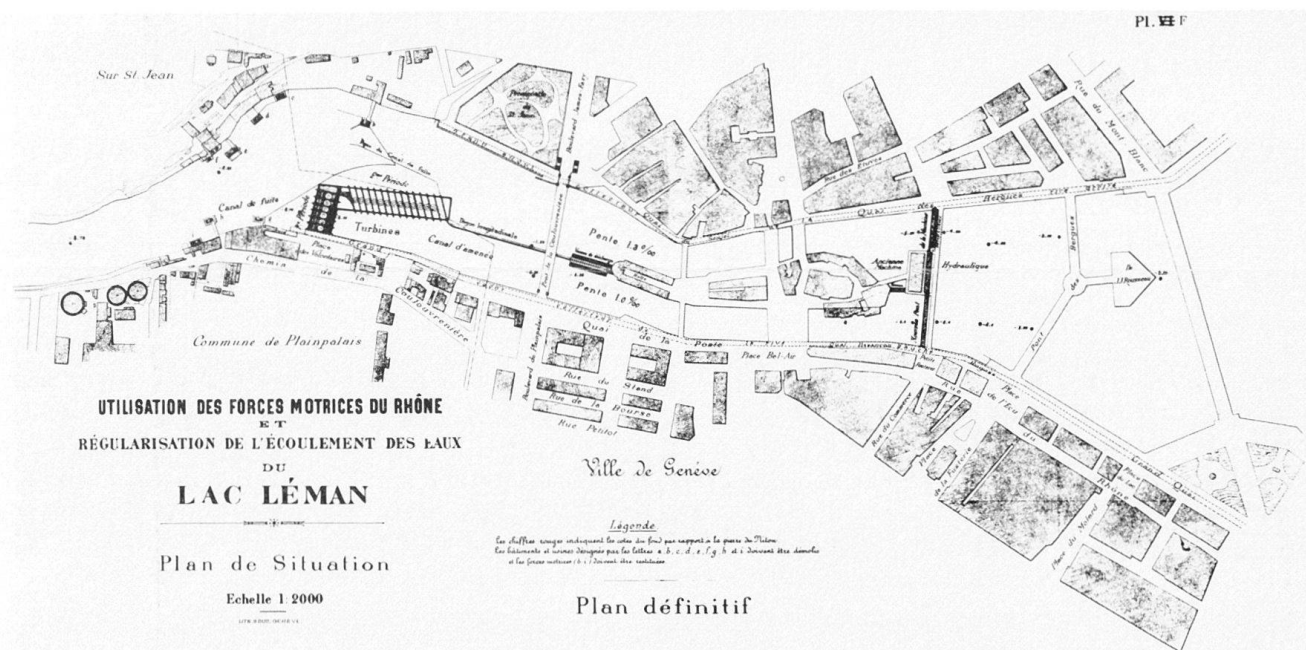


Fig. 64 Genève. L'axe hydraulique du Rhône, 1890. Lithographie de S. Duc (Genève).

une place importante dans le paysage urbain et social. La mise en place de la nouvelle ville fa-ziste accusera ces tendances. Un «front de ville» (Fig. 58) se construit au nord-est de la Plaine à la manière d'un geste électoral, et ceci dans les années 1850. Le front du Mail ne s'urbanisera qu'après l'Exposition nationale de 1896, sanctionnant une opposition entre les avants et les arrières de la Jonction (Fig. 68). La pompe des façades du Mail est un rideau urbain tiré devant les établissements qui occupent le triangle du confluent de l'Arve (casernes, abattoirs, usine à gaz, dépôt des tramways, usines et ateliers de la Coulouvrenière). La concentration dense des cafés sur le Mail résulte autant de cette activité «en coulisse» que de l'attraction de la Plaine, espace du consensus (fêtes, marchés, loisirs). Par sa position en «queue d'Arve», Plainpalais détermine aussi la liaison avec Carouge et ceci dans un troisième degré de périphérie. Le canal hydraulique de la rivière entraîne des implantations industrielles sur ses deux rives. Ce mouvement longitudinal se renforce dans le dernier quart du XIXe siècle. Construite au milieu des années 1890, l'usine à gaz de Carouge prend pied sur la commune de Plainpalais. Une relation d'entremise s'est ainsi nouée, la zone industrielle des Acacias inscrivant sa trame orthogonale sans souci de la limite intercommunale qui la traverse obliquement.

Ce type de développement renvoie à un autre phénomène: l'extension des transports urbains. Inaugurée en 1862, une première ligne de tramways relie précisément Carouge au «Ring» gene-

vois (Fig. 500–502). Et cette ligne, prolongée jusqu'à Chêne-Bourg quinze ans plus tard, introduira un premier axe de bipolarité périphérie-centre-périphérie. Le réseau se développera par multiplication de ce principe. Au moment de l'Exposition nationale de 1896, avant leur électrification complète, les tramways ont déjà tissé une sorte de toile d'araignée qui, concentrée sur le «Ring», prend appui sur la périphérie urbaine. Un quatrième degré suburbain est atteint qui favorise les développements immobiliers de type pavillonnaire.

«Notre canton tout entier, grâce aux nombreux moyens de transport qui le sillonnent de toute part, est destiné à devenir un vrai parc de villas»<sup>37</sup>, proclame en 1899 l'écrivain Guillaume Fatio. Des quartiers de villas se développent au tournant du siècle selon la logique suivante: «La première condition nécessaire pour vivre agréablement en dehors de la ville, c'est l'existence de grandes routes bien établies (...). De ces routes principales s'échappent des chemins secondaires, encadrés de verdure, qui, par leurs courbes gracieuses et leurs méandres tortueux, ont l'air de vouloir enlacer le voyageur qui les foule pour la première fois»<sup>38</sup>. Cette atmosphère est bien celle du Clos-Belmont, du chemin des Cottages (actuelle avenue Eugène-Pittard), de Miremont, de la Tour et des Crêts-de-Champel. De Grange-Canal à Pinchat s'étend un arc de villas familiales qui représentent une forme d'aisance intermédiaire entre le luxe suburbain de Cologny et la relative modestie du plateau Saint-Georges. Cette ceinture de villas se pro-

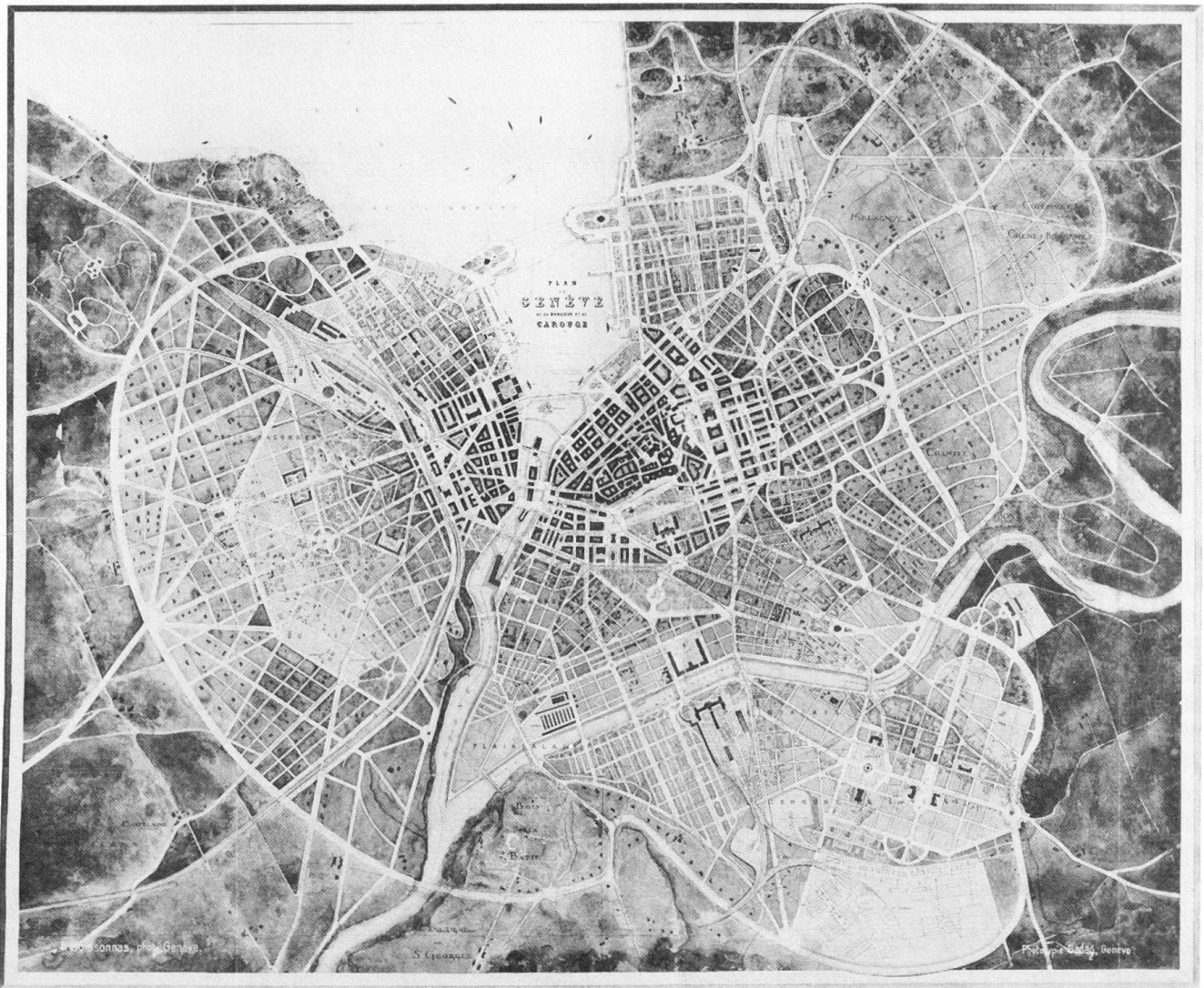


Fig. 65 Plan d'extension de la ville de Genève, présenté par la Société pour l'Amélioration du logement, au concours ouvert par l'Etat. 31 mars 1897. Photographie de F. Boissonnas, phototypie Sadag, publiée par Ch. Eggimann & Cie, Genève 1897.

longe rive droite où s'élèvent des ensembles pavillonnaires, tel cet embryon de cité-jardin construit au chemin du Trait-d'Union par l'entrepreneur Firmin Ody.

La croissance urbaine de Genève dans l'avant-guerre de quatorze n'est pas absorption du domaine agricole. Nouées au centre par les tramways, certaines communes rurales relaient le mouvement d'expansion du centre et favorisent en quelque sorte leur «colonisation» par la ville. Tel est le cas de Chêne, de Lancy, de Plan-les-Ouates. L'idée de créer une grande route extérieure en boulevard circulaire remonte à la décennie de l'Exposition nationale (Fig. 65) et se greffe au débat sur le «plan d'extension». En 1897, la Société pour l'Amélioration du Logement publie un plan d'extension dont l'étude procède de l'astuce suivante: prendre un compas; poser la pointe au centre de la Plaine; faire

décrire à l'autre bras un cercle d'est en ouest, de l'extrémité du quai des Eaux-Vives à Champel, Carouge, Saint-Georges, pour rejoindre Sécheron par les Charmilles et le Petit-Saconnex. «Ce travail grandiose, digne d'un baron Haussmann... est en tout cas bien digne d'une ville comme Genève... Ce qui fera vibrer le cœur de tous les vieux Genevois, c'est le souvenir que cela leur rappellera; en effet, un des charmes de l'ancienne Genève avec ses fortifications, c'était sans aucun doute le tour de ville...<sup>39</sup>» Nostalgie de la ville préfaziste? Réactualisation du «Ring»? Pressentiment des difficultés administratives, économiques, géographiques et sociales qui allaient secouer le développement de la ville dans l'entre-deux-guerres et au-delà? Prémonition du pont Butin (1916–1926) ou de la zone industrielle de la Praille (1958; voir Fig. 110)? Grand cercle tracé pour rogner l'étoile à sept



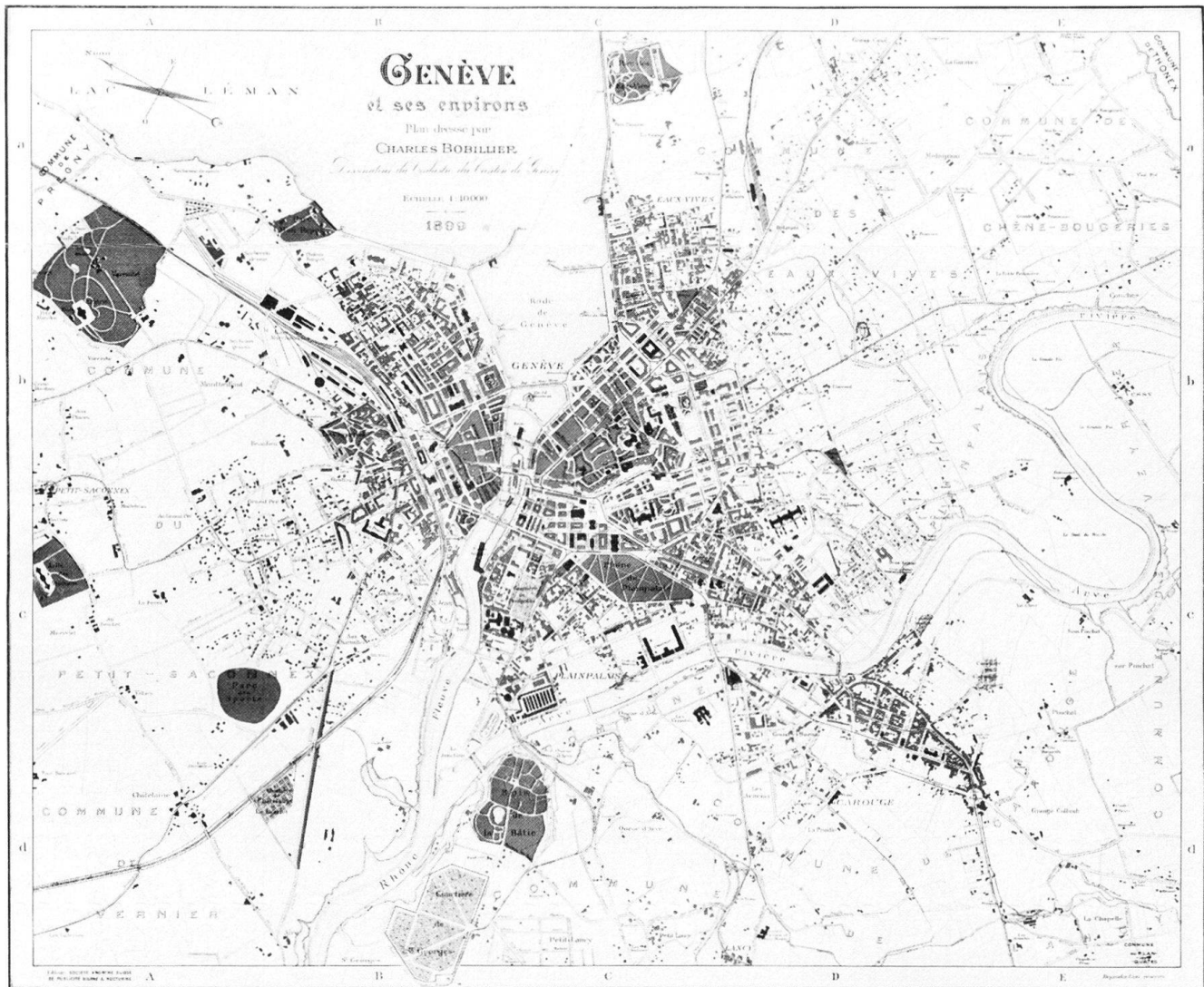


Fig. 66 Genève et ses environs. Plan dressé par Charles Bobillier, dessinateur du Cadastre du Canton de Genève, échelle 1:10 000, 1899. Publié par la Société anonyme suisse de publicité diurne et nocturne.

branches formée par les routes pénétrantes, ce plan prévoyait aussi une nouvelle gare aux Acacias. Geste réparateur omettant l'existence d'une banlieue, il voulait offrir à l'assiette urbaine la bordure d'un nouvel anneau.

### 2.3 Diversité morphologique

On sait que le problème de la morphologie urbaine entraîne celui du type architectural. Dans le cadre particulier de cet inventaire, nous ne pouvons fournir que des éléments préliminaires à une analyse historique de la forme urbaine, travail dont l'importance a été reconnue dans les écoles d'architecture. Tout au plus pourra-t-on ici signaler quelques «échantillons» représentatifs. Au XIXe siècle, variation stylistique et diversité morphologique ne sont pas synonymes.

Nous ne chercherons donc pas à opposer les «styles», ni à leur attribuer une origine différente, soit française, soit anglaise, ou alors helvétique. Plus important nous semble de reconnaître que la planification du «Ring» genevois soumet l'architecture à des normes de composition urbaine. Seule l'étude détaillée de plusieurs îlots permettrait de dégager les constantes et les variations, de formuler des hypothèses. Les modes financiers et législatifs de la promotion immobilière divergent selon le lieu des opérations. On pourrait distinguer schématiquement trois zones concentriques: le centre «intra muros», où l'on négocie au coup par coup, le «Ring» et sa législation cantonale, la ceinture «extra muros» des trois communes périphériques, où le morcellement foncier et les prérogatives administratives se rapportent davantage à la Restauration qu'au régime radical.



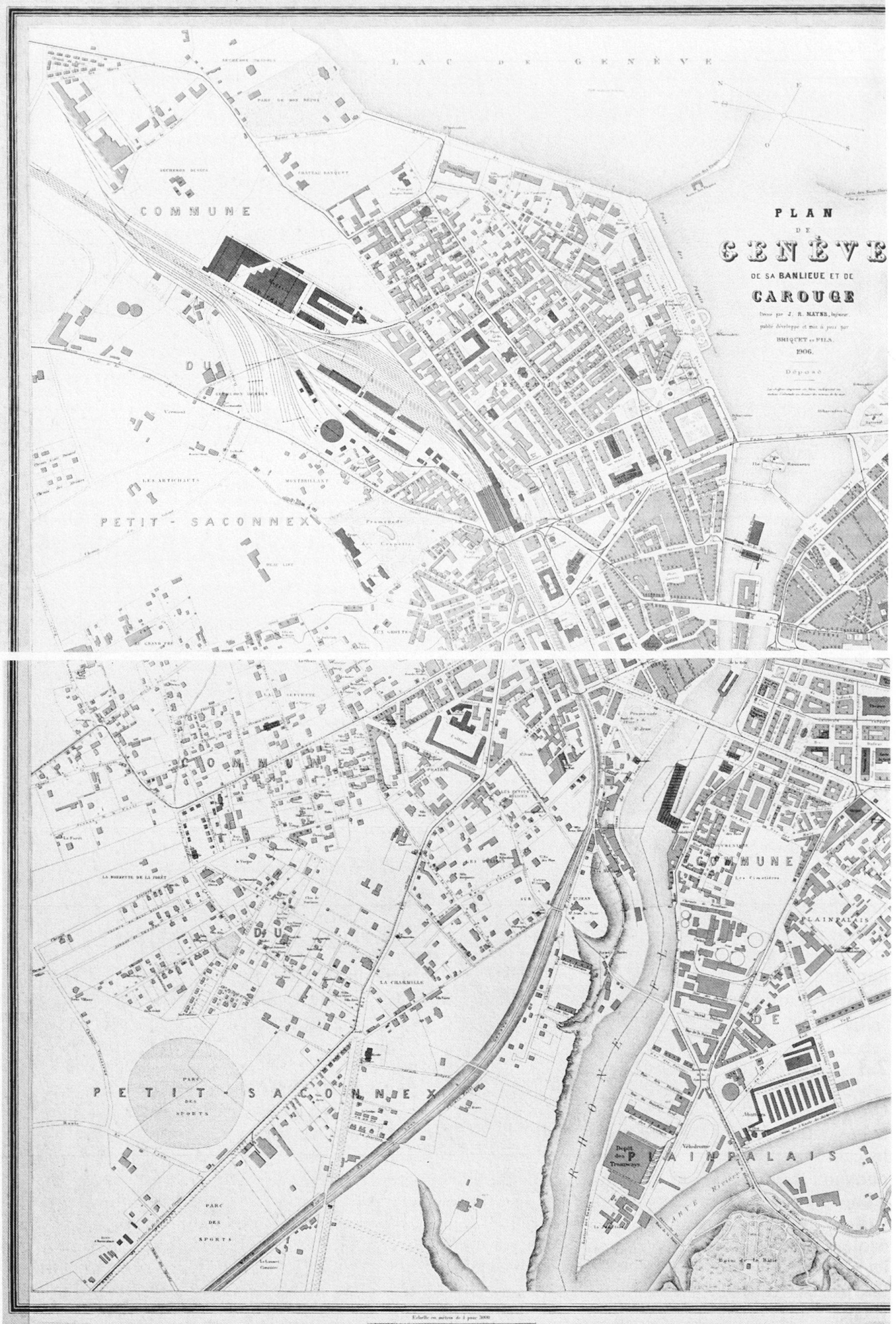
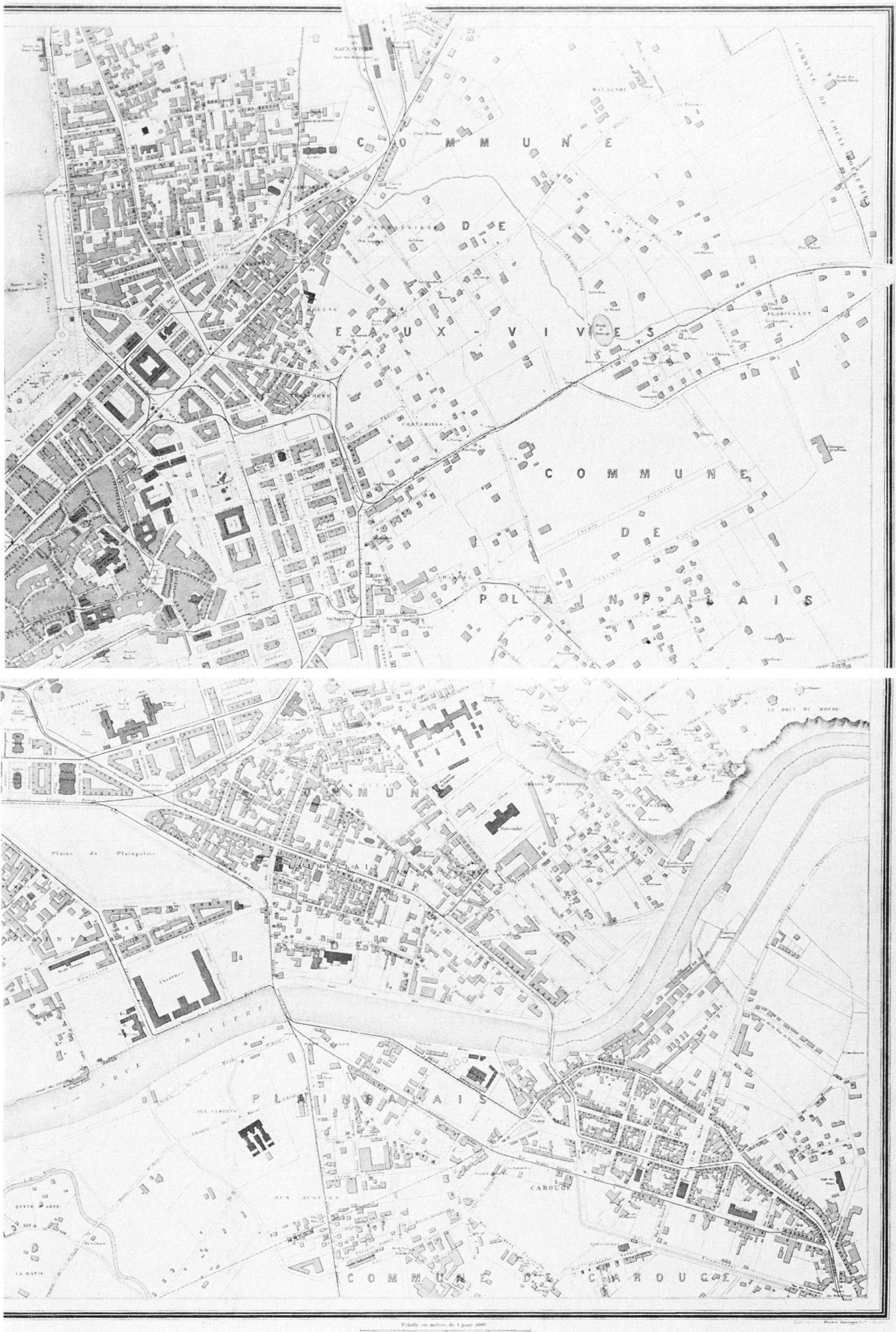


Fig. 67-70 Plan de Genève, de sa banlieue et de Carouge en 4 feuilles. Dressé par J. R. Mayer ingénieur, publié, développé et mis à



jour par Briquet et fils 1906. Echelle 1:3000. Etabl. topogr. de Wurster, Randegger & Cie à Winterthur.



Un échantillon du tissu urbain genevois prélevé à Rive permet de reconnaître la juxtaposition de trois « mailles » distinctes (Fig. 71). Au nord-ouest, un fragment de la ville préindustrielle comprend des îlots compacts, hérités de la Genève féodale; au centre, un fragment des quartiers neufs élevés sur l'emplacement des anciennes fortifications; enfin, le voisinage de la rue de la Terrassière, caractérisé par la juxtaposition de logis et d'ateliers édifiés au coup par coup, sans ordre apparent.

Des études de salubrité démontrent que l'insuffisance des dégagements autour du logement ainsi que l'entassement de la population dans les maisons sont les principaux agents de morbidité. Les îlots insalubres de la Genève médiévale connaissent des taux élevés de mortalité par tuberculose<sup>40</sup>. Seul leur assainissement par percement de nouvelles rues ou reconstruction intégrale d'îlots entiers permet de réduire le surpeuplement et de contribuer à l'amélioration de l'hygiène. Diverses opérations de désenclavement urbain sont entreprises à la place Grenus (1852–1862), à la rue du Commerce (1859–1877), à la rue Céard (1875–1896), au quartier de l'Île (1890–1904), à la rue de la Tour-Maitresse (1896–1902) et à la rue du Prince (1898–1904)<sup>41</sup>. A la précarité des conditions d'habitation dans la cité et à Saint-Gervais, on peut opposer l'ordre spatial plus aéré des quartiers neufs. La nouvelle « porte » de Rive et son voisinage immédiat relèvent d'un dessin d'ensemble qui définit l'implantation des constructions autour du carrefour. Le

rond-point ne prend pas ici la forme d'un cirque à l'anglaise, mais la configuration d'une place polygonale comparable à la cour baroque du château d'Amalienborg à Copenhague. Les voies radiales se combinent avec les artères distribuées orthogonalement, découpant les îlots à bâtir selon une logique de blocs ou de couronnes carrées ou trapézoïdales. Le principe d'individualisation des bâtiments permet d'assainir l'habitation en multipliant ses dégagements.

Enfin, à la Terrassière, le morcellement foncier hérité de l'Ancien Régime se plie à des opérations ponctuelles sans grand concert, par juxtaposition de logis et ateliers en bordure de venelles, ruelles et courettes arrangées perpendiculairement à l'ancienne route. Saturation des parcelles, gabarits inégaux, mixage d'ateliers, de commerces et de logements, caractérisent ici l'image urbaine.

A Rive, les trois « mailles » signalées ici, assez caractéristiques de l'ensemble de la Genève urbaine, vont réagir diversement à la spécialisation accrue des activités ainsi qu'à la transformation des affectations d'origine. Les Rues Basses voient leur vocation de centre marchand confirmée. La ceinture Fazy accueille non seulement les bâtiments publics, mais aussi l'habitation bourgeoise et l'administration privée. Quant à la Terrassière, elle reste le refuge des artisans et petits commerçants.

De façon à mieux saisir les mutations dont Genève est l'enjeu, il conviendrait par exemple d'examiner comment les pouvoirs publics procè-

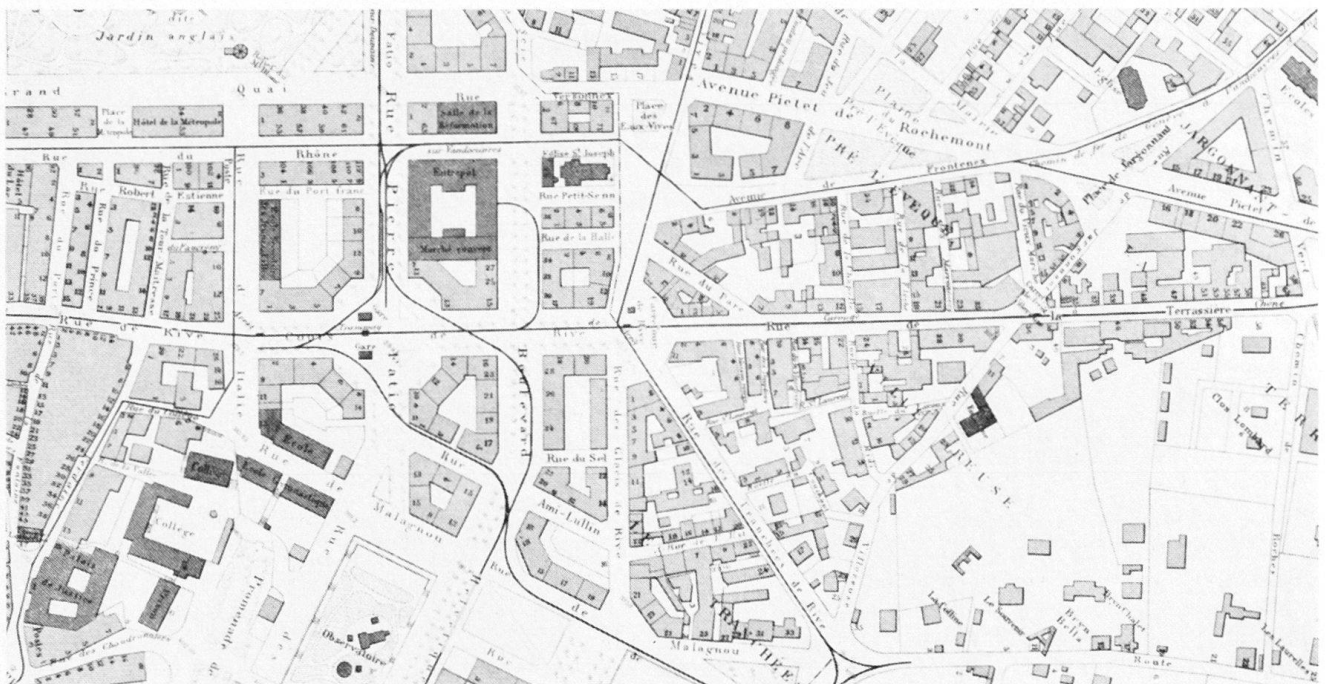


Fig. 71 Genève. Morphologie du quartier de Rive. Détail du plan J. R. Mayer de 1906 (voir Fig. 69).



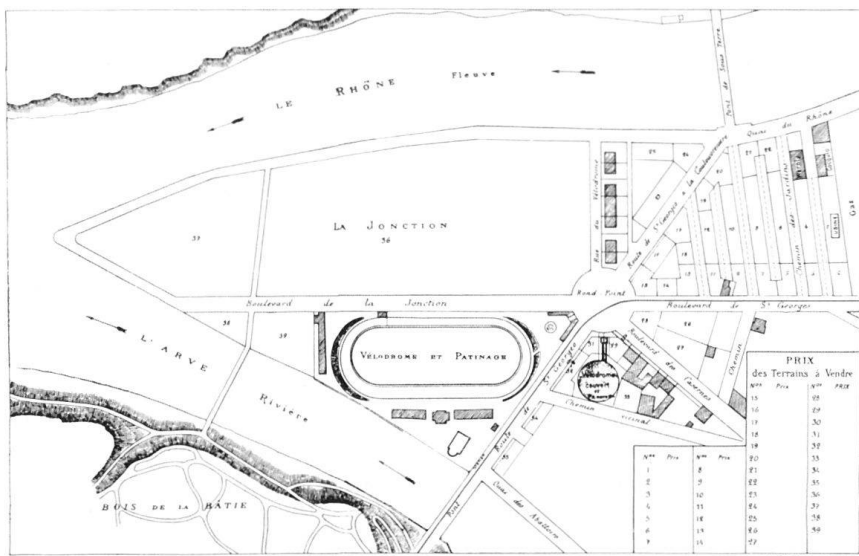
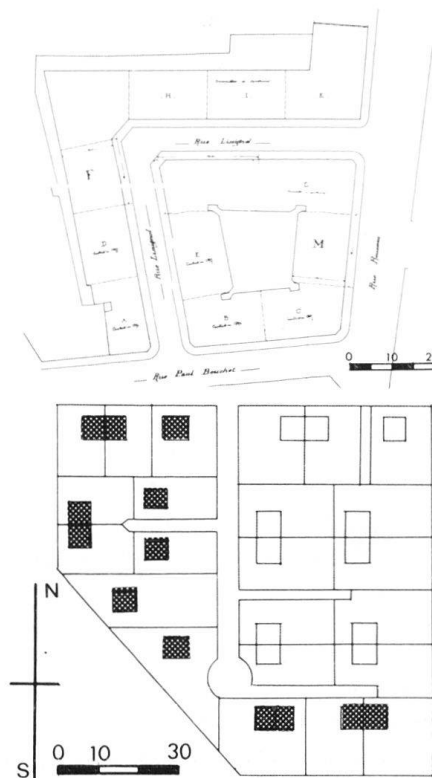


Fig. 72 Genève. «Plan des terrains de la Jonction à vendre ou à louer», promotion de la marbrerie Henneberg, 1897-1898.

Fig. 73 Genève. Plan de parcellement du square Paul-Bouchet. Dériaz Frères, architectes pour la Ville de Genève, 1897-1898.

Fig. 74 Genève. Avenue Soret. Cité ouvrière de l'entrepreneur Firmin Ody & Fils, 1898.



dent pour mettre en place un nouveau quartier d'habitation dans le périmètre de Saint-Gervais. Après la démolition des anciens immeubles vétustes, la Ville de Genève entreprend en 1897 la construction de logements économiques à l'angle des rues Rousseau et Paul-Bouchet (Fig. 73). Le bureau d'architecture Dériaz Frères, mandaté pour l'étude, est chargé de l'ouverture de la rue Lissignol, coudée de manière à desservir les douze nouvelles parcelles à bâtir. Le front des maisons va donc être étiré de manière à permettre le dégagement des habitations de part en part, sur rue et sur cour. Il est intéressant de constater dans cet exemple le principe de subordination du nouveau régime parcellaire à l'existence d'un plan d'ensemble figurant dans le détail la desserte et la composition des immeubles. Ici, le domaine public n'a pas été sacrifié à l'accroissement systématique des surfaces locatives comme dans l'optique spéculative de la promotion privée.

Dans le quartier voisin des rues Vallin et Grenus, la Caisse d'Épargne du Canton de Genève se lance en 1893 dans une vaste opération de rénovation urbaine, qui permettra d'aérer le tissu bâti par de nouvelles rues et cours, avec une revalorisation correspondante de l'habitat, qui n'échappe cependant pas à la spéculation immobilière<sup>42</sup>.

Du côté de la promotion privée, les exemples ne manquent pas et l'on peut à ce propos évoquer le lotissement de la Jonction (1896), dont l'initiative

revient à l'entrepreneur marbrier Henneberg. Alors que la langue de terre située au confluent du Rhône et de l'Arve, préalablement protégée contre les crues fluviales par un relèvement des berges, est affectée à des implantations industrielles, le périmètre compris entre la rue du Vélo-drome et le boulevard des Casernes (Carl-Vogt) fait l'objet d'un fractionnement en 39 lots (Fig. 72, 105). Entre le quai du Rhône et le boulevard de Saint-Georges, le plan prévoit des immeubles à élever en contiguïté entre cour et rue. Le quartier-dortoir qui sera élevé entre les rues de la Puiserande et des Jardins souffrira du resserrement des constructions et de l'absence d'espaces libres.

Il faut s'écarter encore du centre de Genève pour trouver des quartiers d'habitation résultant d'une planification unitaire. Le modèle de la cité-jardin est reproduit à plusieurs reprises dans la périphérie genevoise à partir de 1895. La cité Firmin Ody de l'avenue Soret regroupe 24 pavillons le plus souvent jumelés (Fig. 74). Au quartier de l'Épargne construit au Petit-Lancy par la Caisse d'Épargne du Canton de Genève (1897), les trente pavillons sont regroupés en cinq mas de six unités mitoyennes (Fig. 75). Sous l'impulsion d'associations à caractère philanthropique, quelques échantillons d'habitat populaire semi-individualisé résultent d'une planification d'ensemble.

D'une façon générale, le «zoning» empirique codifié par le plan du «Ring» de 1858 cherche à

inscrire rationnellement dans la géographie urbaine la spécificité de l'équipement public, technique, culturel et hygiéniste, construit en complémentarité des quartiers résidentiels et commerciaux. Toutefois, cette spécialisation dans l'usage de la ville n'exclut pas l'habitation des «zones» destinées plus particulièrement à l'activité bancaire, à l'instruction, aux échanges ou à la manufacture.

## 2.4 Résidence et logement

Si les deux pôles traditionnels de l'habitation patricienne genevoise sont l'hôtel particulier dans la cité, correspondant au séjour d'hiver, et la demeure de campagne pour l'établissement estival, de nouveaux types résidentiels apparaissent dès 1860 dans le «beau quartier» de la «ceinture Fazy», développé sur le plateau des Tranchées. L'hôtel familial construit en ordre contigu entre cour et jardin, déployé sur plusieurs niveaux comme les maisons anglaises, se distingue de l'immeuble à appartements, dont chacun occupe toute la surface d'un étage. Les maisons Micheli-Ador de la rue Munier-Romilly tendent à individualiser au maximum l'habitation (Fig. 78), tandis que dans les deux hôtels Paccard de la rue de l'Athénée (Fig. 79), l'appartement seul est individualisé<sup>43</sup>. Aux avantages procurés par la superposition des espaces d'une même habitation à des niveaux distincts, on peut opposer la distribution horizontale des pièces sur les modes de l'enfilade et de la symétrie.

Au cours du XIXe siècle, l'habitation bourgeoise tend à se rallier à la formule de l'immeuble en

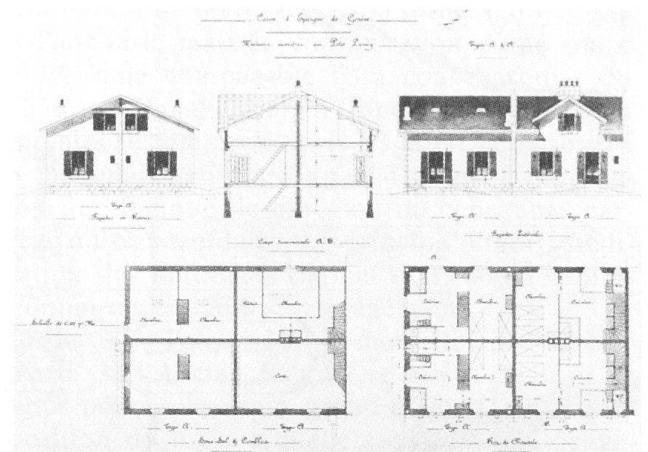


Fig. 75 Petit-Lancy. Chemin de la Station. Maisons ouvrières de la Caisse d'Épargne. Plans, coupe et élévations, Jules-Jean Hedmann, architecte, 1899.

contiguïté avec son plan «traversant» qui donne à la fois sur rue et sur cour. Ordinairement, les pièces de réception, salon et salle à manger s'ouvrent sur le devant, tandis que les chambres à coucher et la cuisine sont situées à l'arrière. La production courante de logements de ce type à Genève durant la dernière décennie du XIXe siècle conduit à l'élaboration de quelques stéréotypes qui ne se différencient plus guère que par le nombre de pièces par appartement et le degré du confort sanitaire et ménager.

L'appartement d'angle est souvent préféré à la distribution «traversante» dans la mesure où il permet le dégagement des pièces sur deux rues et la relégation des espaces de service sur cour (Fig. 76). La disposition angulaire du salon assure son éclairage bilatéral, avantage fréquemment rehaussé par la présence d'un oriel ou

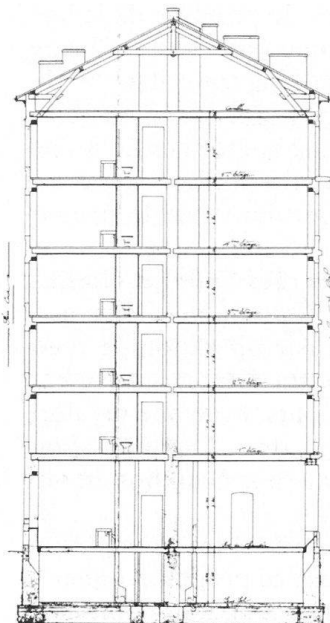
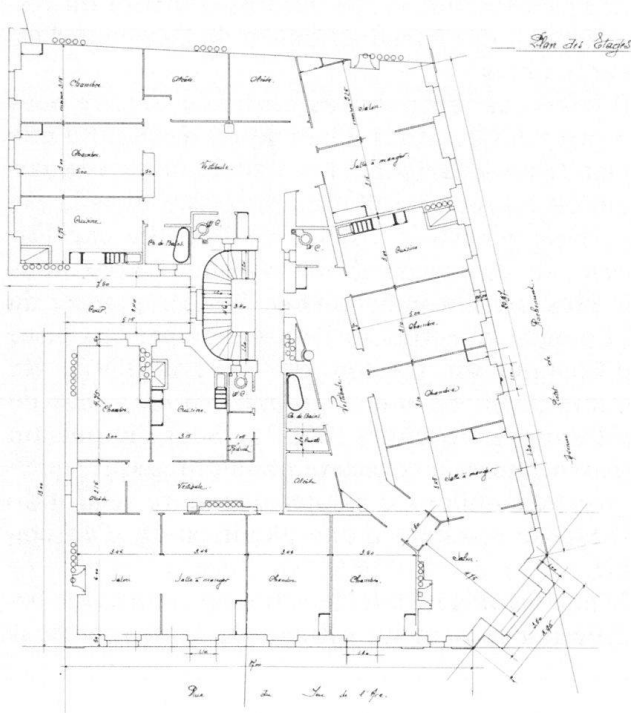


Fig. 76 Genève. No 8, avenue Pictet-de-Rochemont, plan des étages. Eugène Cavalli et Ami Golay, architectes pour la SI du Platane et des Ormeaux, 1901.

Fig. 77 Genève. Nos 75-81, boulevard Carl-Vogt. Casernes locatives de l'entrepreneur Jean Birmele, 1898. Coupe transversale.



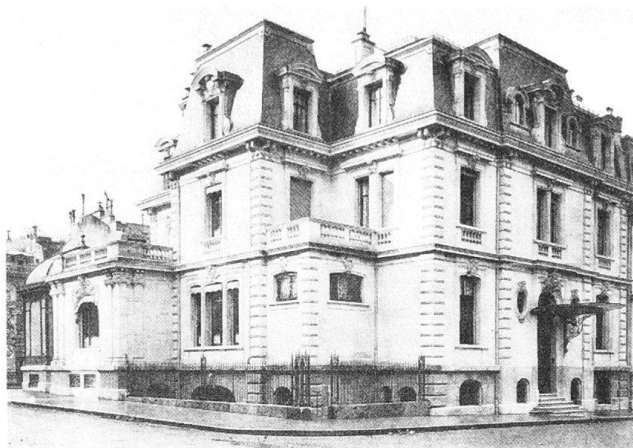


Fig. 78 Genève. No 8, rue Munier-Romilly. Hôtel particulier, Charles Gampert et Jean-Louis Cayla, architectes pour Mme Micheli-Ador, 1897-1900. Photographie extraite de l'*Album de fête de la XLIIème assemblée générale de la SIA*, Genève 1907.

vérandas constituant une pièce supplémentaire. Avec les nouvelles implantations industrielles à la Coulouvrenière et à la Jonction, le besoin de logements pour revenus modestes se fait sentir. Alors qu'en 1894, Genève ne compte encore aucune cité ouvrière (Zurich compte déjà 670 maisons pour prolétaires), une loi est votée le 6 février 1897 pour favoriser la construction et la vente de maisons ouvrières<sup>44</sup>. Le logement en immeuble reste courant jusqu'à la fin du XIXe siècle et au-delà, mais se trouve relayé par d'autres formules comme la maisonnette isolée ou les pavillons jumelés ou accolés en plus grand nombre. Au quartier des Grottes voisin de la gare de Cornavin, on recense dix catégories distinctes de bâtiments, dont huit en rapport avec l'habitation principalement et deux avec le travail<sup>45</sup>. Cette typologie inclut la «maison d'entrepreneur» conçue au départ pour accueillir le personnel de l'entreprise. A Plainpalais, à la Cluse et à Montbrillant, l'entrepreneur Jean Birmelé édifie vers 1898 en «autoconstruction» des casernes d'habitation comprenant des appartements de deux pièces munis d'un water-closet. Le plan d'étage est conçu de manière à accueillir le plus grand nombre de locataires à chacun des six niveaux (Fig. 77). Mais, vu de l'extérieur, l'entassement des habitants est occulté par l'ordonnance des façades, qui s'inspire de l'architecture bourgeoise: régularité des percements de fenêtres et modelé soigné de l'encadrement en roche de Villebois. Cependant, Jean Birmelé signale dans une lettre descriptive accompagnant les plans d'enquête qu'il n'envisage pas de balcons à ses bâtiments car «ceux-ci ne sont jamais utilisés par les ouvriers» (sic)<sup>46</sup>.

Parallèlement au logement populaire d'origine patronale, il faut mentionner l'initiative philan-



Fig. 79 Genève. Nos 6-8, rue de l'Athénée. Hôtels particuliers, Samuel Darier, architecte pour le banquier Paccard, 1863.

thropique et sociale. En 1900, il existe à Genève trois sociétés de construction: l'*Association coopérative immobilière* (1867), la *Société genevoise des habitations économiques «Le Foyer»* (1894) et la *Société genevoise de logement hygiénique* (1892). L'architecte Charles Barde est membre du Comité de la Société pour l'amélioration du logement qui diffuse régulièrement un bulletin illustré. Barde mène campagne en faveur du logement ouvrier et dépose le 10 juin 1893 un projet de loi sur la salubrité des habitations qui restera malencontreusement à l'état d'ébauche<sup>47</sup>. A la fin du siècle, la cause de l'habitat des classes modestes commencera à être plus largement entendue à Genève. La *Société coopérative d'habitations salubres* (fondée en 1928) multiplie vers 1930 à Vermont et à la Caroline et dans d'autres quartiers encore un modèle d'immeuble rationalisé, à vaste capacité d'accueil, qui devient quasiment l'image de marque du logement social genevois dans l'entre-deux-guerres<sup>48</sup>.

A partir de 1895 environ, les catégories les plus modestes de logement s'alignent de façon croissante sur l'habitat bourgeois. Les appartements de deux ou trois pièces sont regroupés le plus souvent par effectif de deux ou de trois à chaque palier d'étage. L'amélioration des techniques de construction permet d'augmenter la profondeur des bâtiments et d'adjoindre des alcôves aux pièces d'habitation. Au XXe siècle, la différence entre l'habitation bourgeoise et populaire tend à s'estomper, les distinctions étant principalement refoulées à l'intérieur du logis. Le confort sanitaire et l'appareillage ménager varient selon les catégories d'habitation. Alors que les hôtels construits aux Tranchées vers 1860 sont déjà munis de cabinets d'aisance, les premières salles d'eau avec baignoire ne feront leur apparition

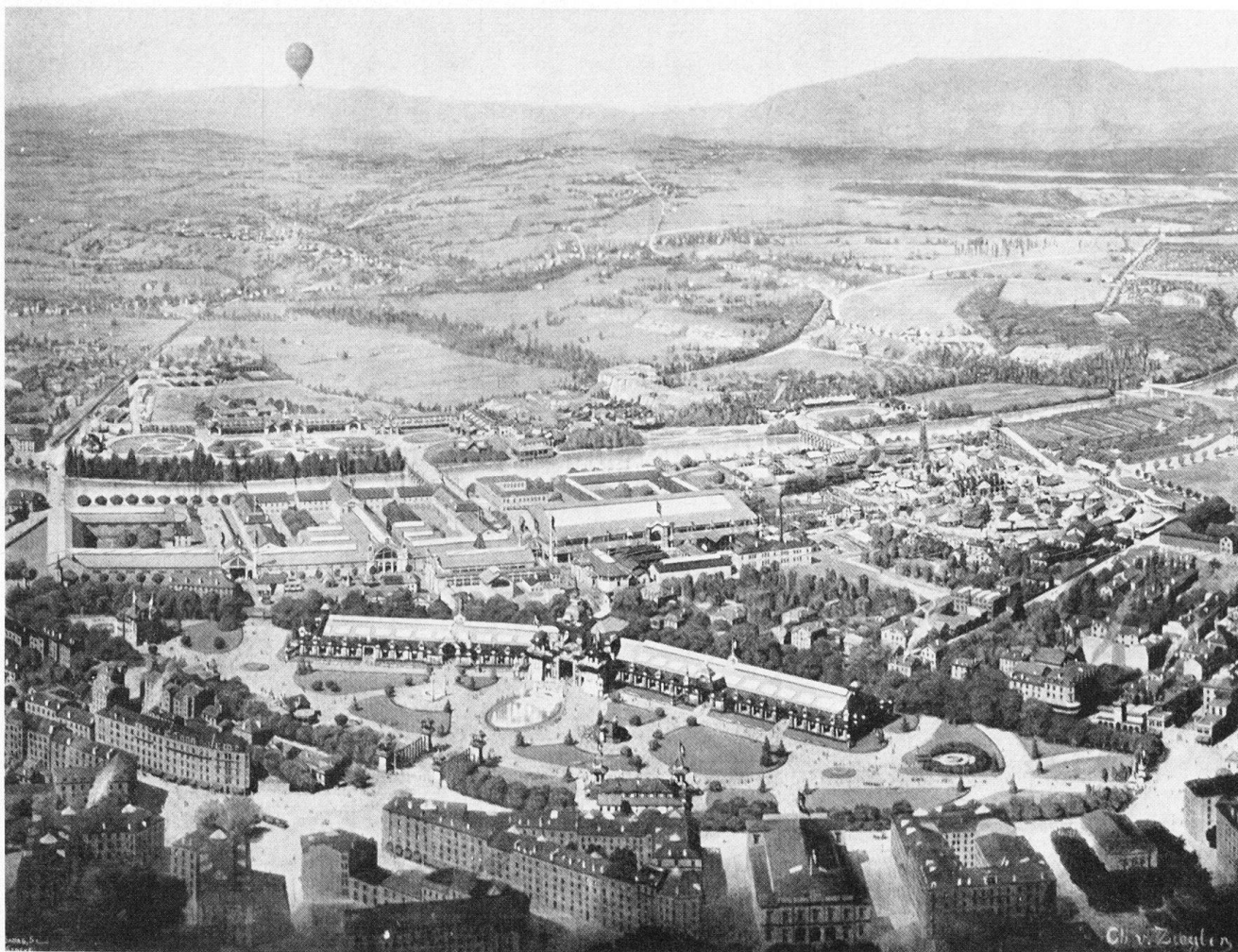


Fig. 80 Genève. Exposition nationale suisse de 1896. Vue générale, photogravure Sadag d'après le tableau du peintre Christoph von Ziegler. Extrait du *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse*, Genève 1896, p. 175.

qu'à la fin du XIXe siècle et dans les classes luxueuses d'habitation seulement. Il faudra attendre l'après-guerre de 1914–1918 pour voir se généraliser l'usage des salles de bains.

## 2.5 L'Exposition nationale suisse de 1896 à Genève

A la suite du succès manifeste de la première Exposition nationale suisse de 1883 à Zurich, un groupe d'industriels et de commerçants genevois décide en 1885 d'envisager pour 1888 la préparation d'une exposition nationale et internationale dans leur ville. Diverses circonstances, notamment le déroulement de l'Exposition internationale de Paris en 1889 ainsi que la question des barrières douanières (soulevée en 1890–1891), ont pour effet de retarder le projet. La manifestation n'aura lieu qu'en 1896 sur les terrains de la plaine de Plainpalais et sur les deux rives de l'Arve<sup>49</sup>. L'Exposition nationale occupera donc

un territoire déjà partiellement construit. L'ingénieur et maire de Genève, Théodore Turrettini succède au premier président de la Commission de l'Exposition, le conseiller national Dufour, après le décès de ce dernier. «Turrettini est l'énergie personnifiée et se trouve prédestiné pour mener à bien cette tâche. Ses vastes connaissances ainsi que sa capacité exceptionnelle de travail ont fait connaître le maire de Genève bien au-delà des frontières nationales, ne serait-ce que pour sa conception audacieuse des usines hydrauliques de La Coulouvrenière et de Chèvres.» Les architectes J.-E. Goss et Jules-Jean Hedmann sont désignés comme architecte-conseil et comme chef du bureau des constructions. Georges Autran est nommé ingénieur en chef de l'Exposition nationale<sup>50</sup>.

Un concours est lancé en 1893 en vue de l'établissement de plans pour les constructions de l'Exposition nationale sur la plaine de Plainpalais et les deux rives de l'Arve. Le jury, dont fait notamment partie l'architecte Hans Auer, ancien prési-



dent de l'Exposition nationale de 1883 à Zurich, délibère en présence de neuf projets seulement. Trois premiers prix sont attribués respectivement à Henri Juvet, Gustave Châble (Neuchâtel) et Aloïs Brémond. Un second prix est décerné à Armin Stöcklin (Berthoud). Deux troisièmes prix vont à Frédéric de Morsier et Joseph Marschall. Selon l'avis du jury, aucun des projets soumis ne correspond aux directives établies pour le plan général de l'exposition par la Commission des constructions. Les résultats du concours sont jugés trop apparentés aux grandes expositions universelles et manquant d'originalité sur le plan architectural<sup>51</sup>. Avec la réalisation du Village suisse, on enregistrera non seulement un effort de démarcation par rapport aux expositions internationales mais aussi une manifestation de caractère authentiquement national. Maurice Wirz, Frédéric de Morsier, Charles Werner, Georges Autran et Arthur Robert sont respectivement responsables des secteurs des Beaux-arts, de l'In-

dustrie, de la Mécanique, des Sciences et de l'Agriculture<sup>52</sup>.

Le sculpteur Charles Henneberg est désigné comme directeur du Village suisse. Parmi ses collaborateurs, on trouve les architectes Paul Bouverier, Aloïs Brémond et Edmond Fatio, ainsi que le peintre Francis Furet. Emile-Dominique Fasano est le mouleur «des charmantes, mais éphémères constructions de plâtre et de staff» (Fig. 96)<sup>53</sup>.

A côté des bâtiments du Village suisse caractérisés par une expression architecturale pittoresque, une certaine monumentalité empreint les autres constructions de l'Exposition. Des pylônes signalent à la vue de chacun l'entrée principale située au rond-point de Plainpalais<sup>54</sup>. D'autres réalisations de l'Exposition nationale telles le Palais des fées<sup>55</sup>, le Jardin-labyrinthe et le Village nègre<sup>56</sup> présentent un décor exotique. La vaste Halle des Machines (Fig. 90, 91), longue de 150 mètres et large de 88 constitue sans doute

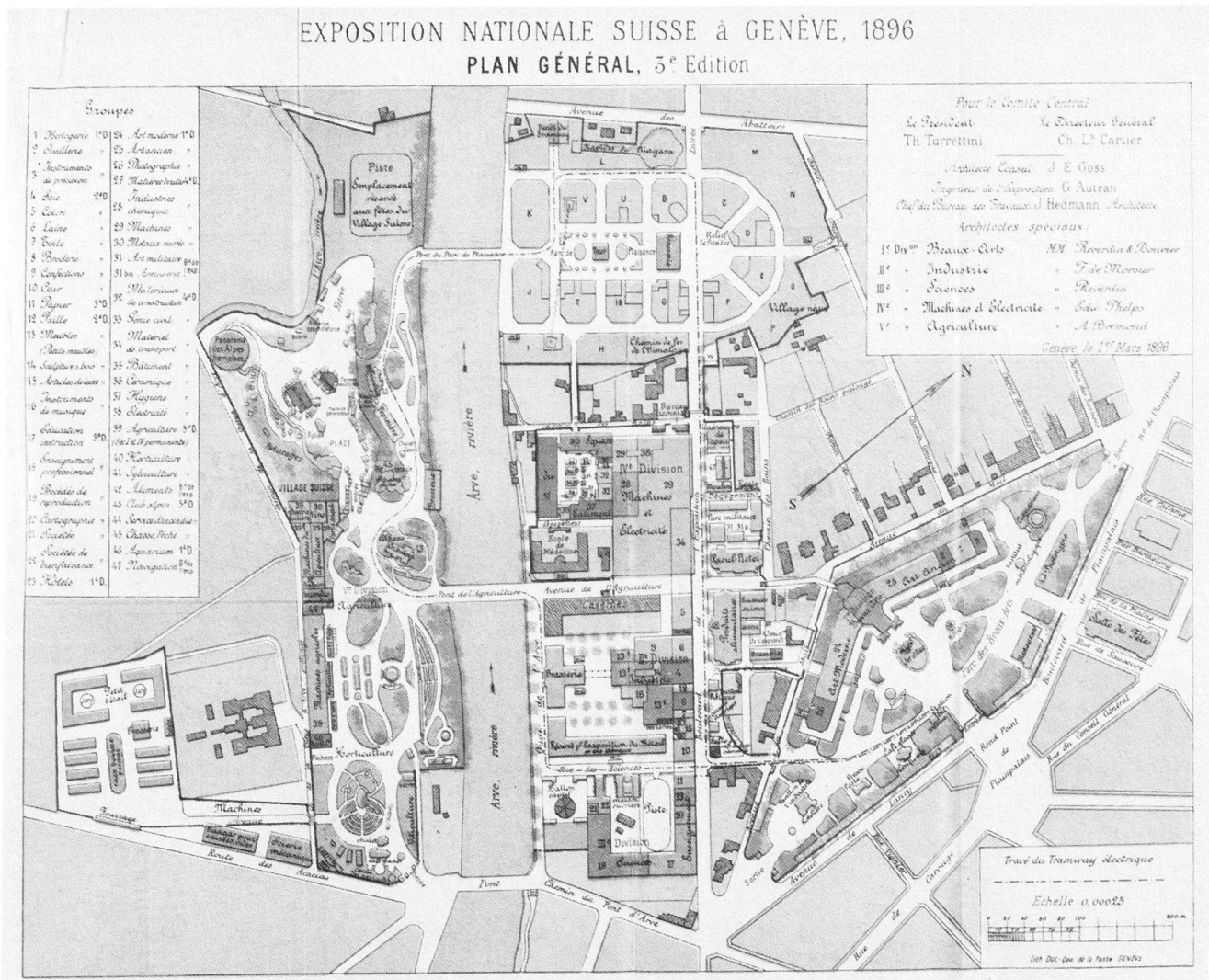


Fig. 81 Genève. Exposition nationale suisse de 1896. Plan d'ensemble, extrait du *Guide officiel* d'Alexandre Gavard.

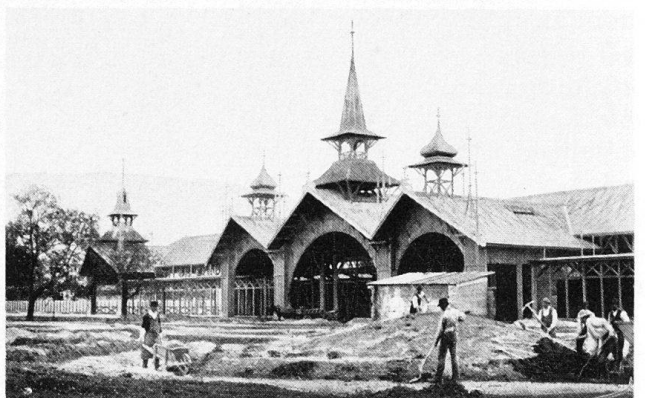
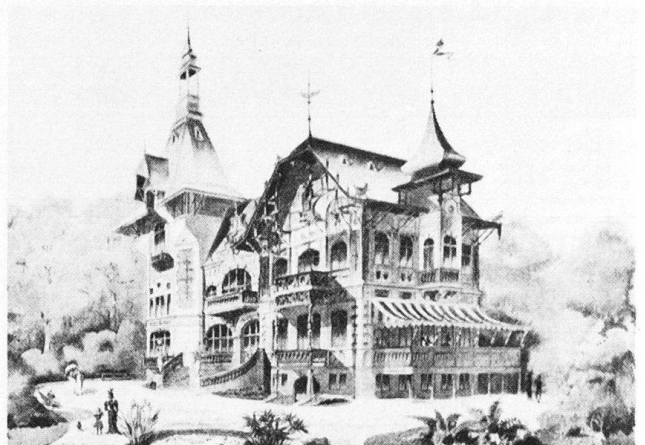
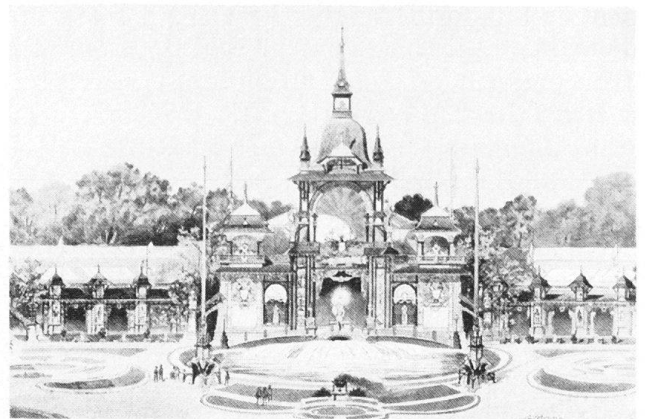
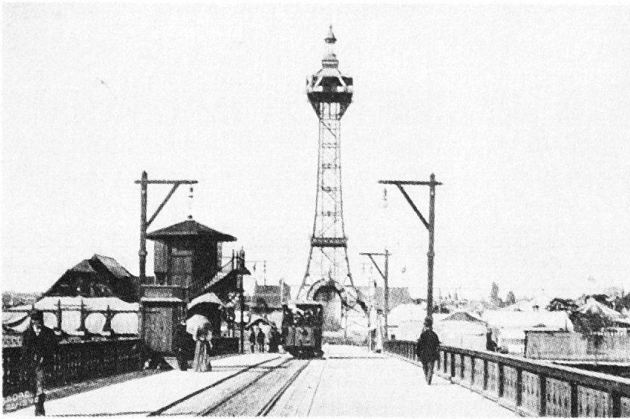


Fig. 82–85 Le pont du parc de plaisance et la tour métallique. – Le groupe du coton: le pavillon de la maison Fritz et Caspar Jenny (Ziegelbrücke). – L'avenue de l'Agriculture.

Fig. 86–89 Le palais des Beaux-Arts et la Galerie d'art moderne. – Le pavillon des hôtels ou de l'industrie hôtelière. – Le pavillon des machines agricoles, en construction.



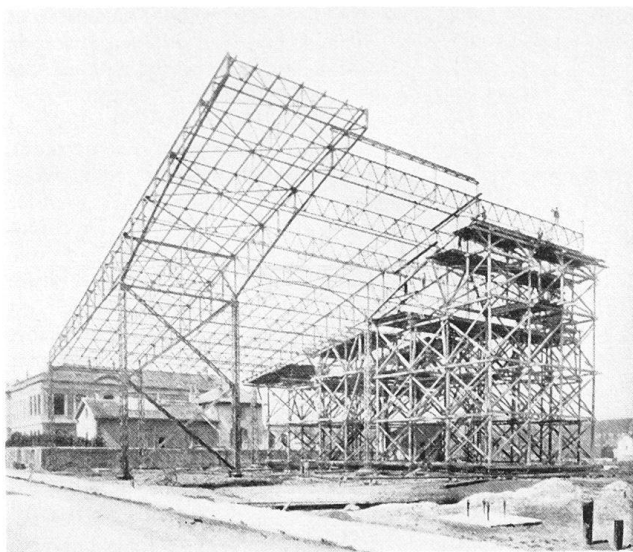


Fig. 90 et 91 La Halle des machines. Echataudage roulant ayant servi au montage successif des deux moitiés de la halle. Vue générale de l'intérieur, prise du haut du Bâtiment des turbines (cf. Fig. 6).

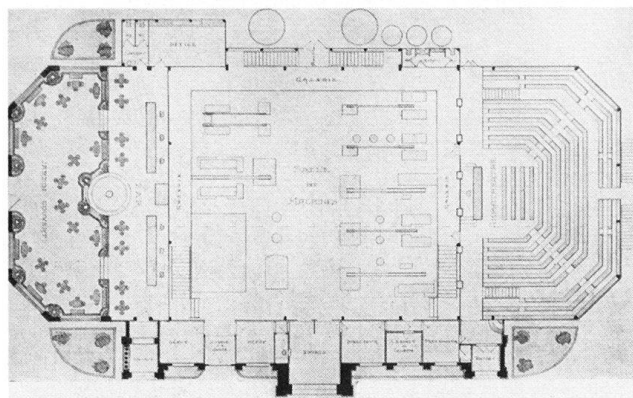
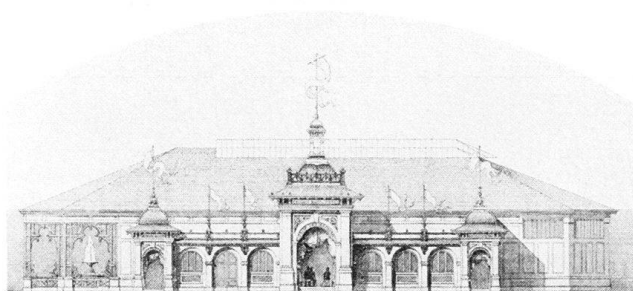


Fig. 92 et 93 Genève. Le pavillon Raoul Pictet à l'Exposition nationale suisse de 1896, d'après le *Journal officiel illustré*. Dessins de l'architecte A. Peyrot (p. 98 et 158).

«sinon la plus belle du moins la plus intéressante réalisation de l'Exposition nationale». L'important édifice à triple nef (ultérieurement reconstruit dans le périmètre de l'usine à gaz de Schlieren près de Zurich) est construit par la firme Theodor Bell & Cie de Kriens, sous la direction de l'architecte Edwin Phelps et selon le système anglais «Cantilever»<sup>57</sup>. Dans le Parc de Plaisance, on trouve des constructions faites de matériaux nouveaux: la Tour métallique de 55 mètres de hauteur<sup>58</sup> (Fig. 82), le chemin de fer aérien de l'Himalaya en particulier<sup>59</sup>.

Aloïs Brémond conçoit la vaste Halle de l'Agriculture avec ses multiples tourelles gracieuses et ses toitures multicolores<sup>60</sup>, ainsi que les pavillons du Club Alpin Suisse (l'architecte-paysagiste Jules Allemand crée le parc et le jardin alpin)<sup>61</sup>, de la Sylviculture, de la Pêche et de la Chasse<sup>62</sup>. Léon Fulpius construit le «Café Glacier»<sup>63</sup>, Joseph Marschall le «Restaurant-Brasserie» à côté de l'entrée principale, Joannes Grosset et Ami Gollay le Pavillon de l'Industrie hôtelière<sup>64</sup>.

Emile Reverdin et Paul Bouvier bâtissent et décorent le Pavillon des Arts, édifice d'environ 300 mètres de longueur sur 25 de largeur, qui figure parmi les œuvres architecturales marquantes de l'Exposition. Le volume de bois avec ses angles obtus repose sur des piliers en béton. Le corps central avec son portique se prolonge par des ailes latérales ponctuées par les tourelles servant d'entrées.

«Il fallait employer un style suisse, emprunté à des églises ou à des chalets. Le grand toit du campanile, réminiscence de quelque vieille tour de ville, soutenu par ses arceaux qui se détachaient dans l'espace, fut une trouvaille d'artiste. La galerie extérieure avec son développement infini de piliers en fut une seconde. Ces piliers étaient surmontés de toits ou de dômes, dont les silhouettes originales s'égrenaient dans le ciel comme autant de chansons du pays; et cependant grâce à certaines répétitions habiles, l'unité demeurait<sup>65</sup>.»

Ferdinand Hodler peint des figures d'histoire suisse sur les panneaux de 2,30 mètres de hauteur qui entourent les 26 piliers de la halle<sup>66</sup>, les autres peintures du pavillon sont de D. Ihly, F. Dufaux, E. Biéler et J. P. Simonet<sup>67</sup>. Le sculpteur Rodo de Niederhäusern exécute les statues du guerrier bernois et du pâtre d'Appenzel sur le toit du pavillon<sup>68</sup>.

Un pavillon spécial est voué à l'œuvre du célèbre savant genevois Raoul Pictet (1846–1929), inventeur de machines à glace. Pictet liquéfia l'oxygène au moyen d'appareils de son invention, pour la première fois le 22 décembre 1877 («procédé des refroidissements successifs»):

«Les basses températures que Pictet obtint dans son laboratoire à Berlin pour la première fois, avec la puissance perçue par lui, le mirent à même de créer un champ d'investigation où la phy-





La ventilation sera méthodiquement organisée aussi bien dans l'amphithéâtre que dans la salle des machines. La température sera ainsi maintenue entre 18° et 20°, malgré la présence du public. Il fera bon, ni trop frais, ni trop chaud. Voilà le plan, le but et notre programme dans le Pavillon Raoul Pictet<sup>70</sup>.»

Le village suisse (Fig. 94–97) constitue un des principaux attraits de l'Exposition nationale,

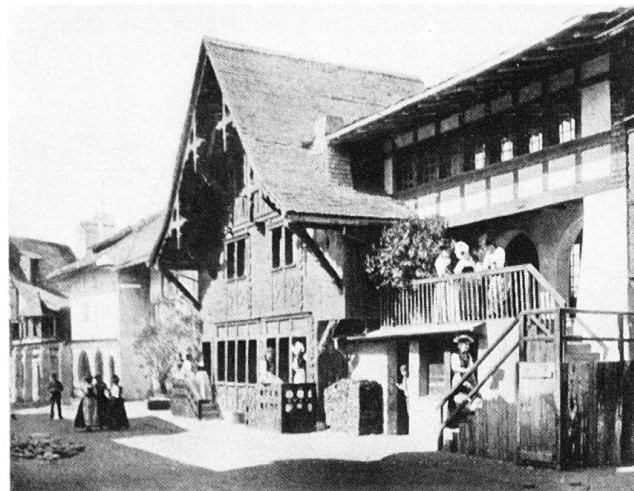
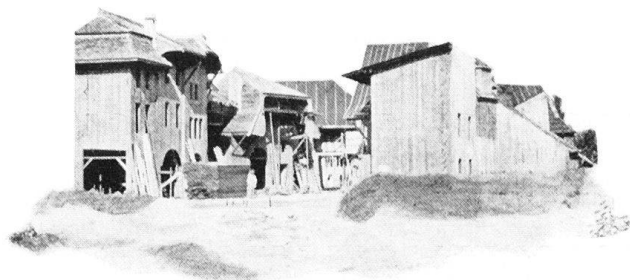
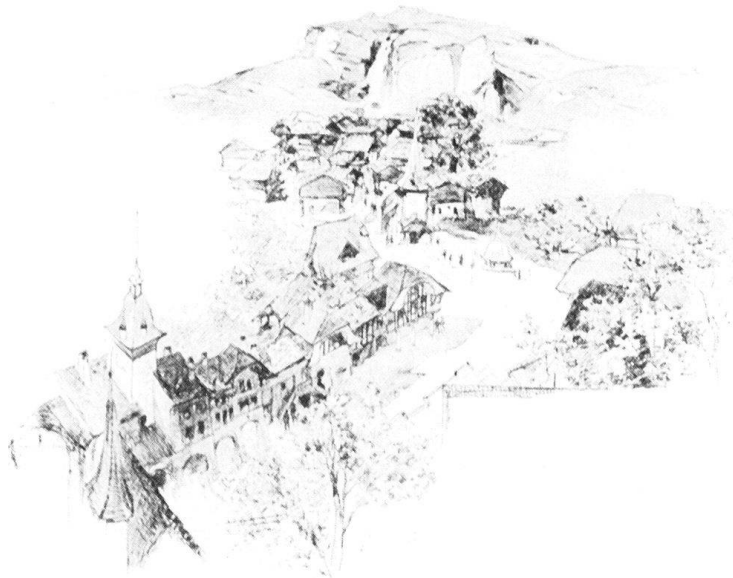


Fig. 95–97 Genève. Le Village suisse de l'Exposition nationale de 1896 d'après le *Journal officiel illustré* (p. 15, 26, 191). Vue d'ensemble, dessin des architectes Bouvier et Brémond. – Le village en construction. – La rue principale avec maisons de Laupen BE (à droite) et de Fischenthal ZH.

symbolisant à la fois les paysages et les constructions de la Suisse, ainsi que les différentes cultures domestiques et groupes de population. Sur la rive méridionale de l'Arve, des types variés d'habitation provenant de diverses régions de Suisse forment un petit ensemble villageois. La chapelle bernoise et la place du hameau en sont le cœur. Des prairies et des montagnes en miniature forment l'arrière-plan:

«... on voulait un village suisse, quel parti adopter? Reproduire tel quel un village de l'alpe ou de la plaine? Donner, par une synthèse habile, des types variés de maisons rustiques? Ou d'autres solutions encore? C'est à la synthèse que l'on s'est arrêté et, certes, l'on ne pouvait mieux faire...<sup>71</sup>.»

C'est en ces termes que la direction de l'Exposition nationale adresse un appel pressant aux Suisses de l'étranger pour assurer le financement du Village suisse:

«C'est là, bien plus encore que dans les splendides édifices consacrés aux beaux-arts, à l'industrie et aux autres productions de l'activité nationale, que nous entendrons parler la voix de la Patrie, que nous sentirons flotter son âme, et que résonnera dans nos cœurs l'éternel «Ranz des vaches» qui fait pleurer d'émotion le Suisse exilé et qui le pénètre du désir irrésistible et violent de revoir le pays natal<sup>72</sup>.»

Le Village suisse, où se déroulent par beau temps diverses manifestations comme des fêtes alpêtres, des sonneries de cloches et des présentations de drapeaux, reproduit non seulement l'image harmonieuse d'un village helvétique typique, mais constitue également une incitation à la sauvegarde du patrimoine national à l'aube du XXe siècle.

## 2.6 Embellissement urbain et pratique architecturale

L'ouvrage du banquier et écrivain genevois Guillaume Fatio «Genève à travers les siècles» paraît en 1900. On y trouve un aperçu du cadre urbain et architectural de Genève. Les excellentes photographies de Frédéric Boissonnas allient la fidélité de la restitution à la qualité artistique (Fig. 21, 162), rivalisant pratiquement avec le cycle genevois de lithographies du peintre Antonio Fontanesi (Fig. 145, 286). En 1904, Fatio publie «Ouvrons les yeux! Voyage esthétique à travers la Suisse»<sup>73</sup>. Cette parution accompagne la fondation en 1905 de la *Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque* (*Heimatschutz*) tout comme l'ouvrage de Georges de Montenach (Fribourg), *Pour le visage aimé de la patrie* (1908).

Guillaume Fatio relève que l'architecture privée contribue davantage à façonner le caractère d'une ville que les monuments publics. Il commente défavorablement l'absence d'identité lo-

cale des nouvelles constructions à Genève et déclenche une manifestation de «l'esprit du temps» dans le cosmopolitisme architectural<sup>74</sup>. Pour Fatio, la grammaire architecturale se banalise et s'appauvrit au point de rendre souhaitable une sorte de réveil national. A la sobriété jugée excessive des gabarits à la mansard, Fatio oppose le pittoresque du clocheton, du dôme et de la tourelle, attributs du régionalisme architectural. L'Exposition nationale de 1896 à Genève et le Village Suisse en particulier proposent un échantillonnage d'architecture patriotique, reconnaissable à ses bâtiments fortement «silhouettés». A l'exemple de Paris et Bruxelles, la Commission d'art public et l'Association des intérêts de Genève lancent en 1901 et 1908 deux concours de façades, qui recueillent beaucoup d'échos. Ce sont surtout les programmes de constructions privées (maisons locatives, hôtels particuliers ou commerciaux et magasins) qui sont donnés en exemple et primés. Le but du jury est de «faire sortir les dispositions des façades de la banalité dans laquelle se maintiennent trop facilement les constructions élevées uniquement en vue de revenu locatif»<sup>75</sup> (voir *rue de la Croix-d'Or* No 2, et Nos 44-46, *boulevard des Tranchées*).

Une nouvelle identité genevoise est recherchée du côté des modèles nationaux d'architecture, où la note rustique, voire alpine, apparaît dans le modelé des toitures et des façades. Dans un article de 1904, l'architecte vaudois Charles Melley postule que «chaque région, chaque canton même devrait avoir son propre genre d'architecture, inspiré par le passé et dégagé de toute compromission bâtarde avec les architectures étrangères et cosmopolites surtout»<sup>76</sup>. Des réactions violentes accueillent des bâtiments qui font l'effet de produits d'importation.

Le pamphlétiste William Vogt qualifie la nou-

velle mairie d'Onex (1909) de Maurice Braillard de «paquet neu Stil, à la rigueur admissible en Allemagne, mais déplacée à Genève» où «elle souille le pays où Blondel et Lenôtre sont rois»<sup>77</sup> (Fig. 98). Une telle intolérance illustre la polémique entre partisans respectifs de l'internationalisme et du régionalisme, qui dépasse la simple querelle entre progressistes et conservateurs.

William Vogt, né en 1855 et représentant d'une ancienne génération, n'a pas saisi le postulat formulé par son contemporain, l'architecte Charles Melley (né en 1859) qui indique la tendance d'un groupe de jeunes architectes, non seulement genevois, mais aussi représentatifs du reste de la Suisse, à exprimer à travers leurs créations une sorte de «romantisme national», qui en fin de compte se trouve correspondre paradoxalement à un courant international. L'activité de ce groupe est commentée dans diverses publications, parmi lesquelles l'*Album de fête de la XLIIe Assemblée de la Société suisse des ingénieurs et architectes à Genève en 1907*. L'avant-propos de ce cahier se termine par cette exhortation:

«Considérons donc la tradition comme la source pure et vive des éléments, des proportions, de l'harmonie, et ingénieurs, architectes, jeunes et vieux, classiques ou modernes, inspirons-nous, dans nos conceptions et nos œuvres du vers d'André Chénier:

*Sur des penses nouveaux, faisons des vers anciens*<sup>78</sup>.»

L'architecte Henry Baudin publie deux ouvrages de référence, *Les constructions scolaires en Suisse* (1907) et *Villas et maisons de campagne en Suisse* (1909)<sup>79</sup>. L'auteur met en évidence aussi bien les effets de convergence nationale que les disparités régionales, tout en soulignant les apports internationaux dans la formation des architectes. En effet, les résidences dessinées par Edmond Fatio, frère de Guillaume, ne présentent pas des caractéristiques spécifiquement genevoises. La



Fig. 98 Onex. Maison de commune, construite en 1909, Maurice Braillard, architecte. Photographie de Maurice Vincent, extraite de *Die Schweizerische Baukunst* 2 (1910), p. 120.



Fig. 99 Cartigny. L'auberge «Au Raisin». Photographie de Fréd. Boissonnas extraite de G. Fatio, F. Boissonnas, *La campagne genevoise d'après nature*, Genève 1899 (cf. Fig. 100).



maison «des Amandoliers» qu'il construit pour son frère à Genthod<sup>80</sup>, se rapprocherait davantage d'un manoir argovien ou bernois datant du gothique tardif (Fig. 101). On retrouve des expressions formelles similaires, c'est-à-dire régionales, nationales aussi bien qu'internationales dans les œuvres de Maurice Brillard et de l'agence Revilliod et Turrettini<sup>81</sup>.

Le volume genevois de la série *La maison bourgeoise en Suisse*<sup>82</sup>, publié en 1912, est une entreprise commune de l'architecte et historien de l'art Camille Martin pour le texte, et de l'architecte Edmond Fatio pour les esquisses de bâtiments. Camille Martin et Edmond Fatio s'engagent tous deux pour la cause du «Heimatschutz» et de la conservation des monuments historiques<sup>83</sup>.

La morphologie urbaine genevoise ne s'est pas trouvée notablement clarifiée par l'édification des nouveaux quartiers. La persistance de secteurs de la cité caractérisés par un développement incontrôlé rend urgent l'assainissement du point de vue de l'hygiène et de la communication. En 1900–1901, un nouveau «plan de rectification, d'embellissement et d'assainissement de la ville de Genève» est l'objet d'un concours portant sur les deux rives du Rhône<sup>84</sup>. La recherche de cohérence urbanistique se poursuit simultanément aux niveaux formel et fonctionnel, le milieu urbain étant assimilé à un organisme humain.

En 1904, un concours d'architecture pose le problème «des types d'architecture permettant de donner un caractère d'ensemble» aux quais de l'Arve à Plainpalais<sup>85</sup>. Si la coexistence de styles divers de construction symbolise fidèlement la tradition d'un certain cosmopolitisme genevois, la recherche de l'unité architecturale préoccupe les esprits.

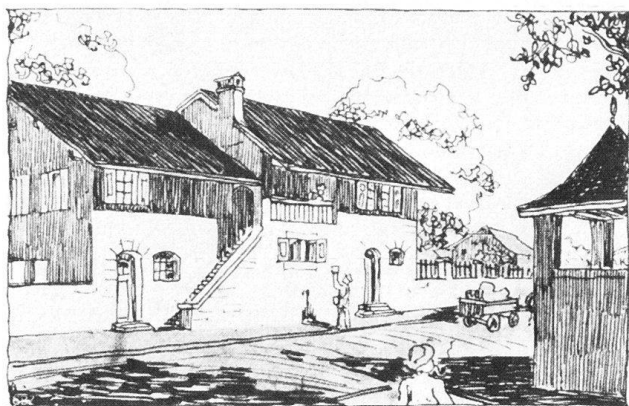


Fig. 100 Genève. Concours d'architecture locale 1910. «Maisons familiales à bon marché», projet «Rouge» de l'architecte Arnold Hoechel (Genève). Extrait de la *SBZ* 56 (1910), p. 323.

Un consensus architectural s'établit progressivement par secteurs urbains, déclenchant en particulier des polémiques aux points de tangence de la ville féodale et des quartiers neufs. L'architecte Henry Baudin dénonce les «places incohérentes et stupides, les ponts qui débouchent sur des murs de maisons, des rues barrées, des quartiers entiers mutilés, une banlieue massacrée», et incrimine les abus des spéculateurs favorisés par «la mauvaise loi de 1895 sur les routes et les constructions, ainsi que la mollesse des autorités»<sup>86</sup>.

Lors d'une réunion en 1910 de la Société d'Art public de Genève, la section locale du «Heimatschutz», nouvellement fondée, «cherche à provoquer un retour à l'architecture du pays»:

«tout en déplorant au point de vue esthétique les démolitions successives qui s'effectuent dans les anciens quartiers pittoresques de la ville de Genève. ... A cet effet, elle a demandé à la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts de vouloir bien organiser dans ses locaux à l'Athénée, une exposition de types de construction du vieux-Genève et de faire suivre cette exposition d'un concours d'habitations simples et à bon marché, dont l'architecture s'inspirerait de la tradition locale<sup>87</sup>.»

Les résultats du concours, soit 12 projets de «maisons de commerce et d'habitation» ne sont pas très convaincants. La mention décernée au projet situé à l'angle de la place de la Fusterie et de la rue du Marché, qui s'inspire des formes du Temple de la Fusterie, est la suivante: «... bien dans la note des édifices genevois du XVIIIe siècle, mais paraît une copie d'une servilité trop peu motivée». Parmi les 29 projets soumis dans la catégorie des «Habitations familiales à bon marché», le jury présidé par Guillaume Fatio (avec pour membres les architectes J. L. Cayla, Edmond Fatio, Ed. Kunkler, Camille Martin et les peintres Jules Crosnier et Horace de Saussure) prime par quatre fois les projets du jeune Arnold Hoechel, alors âgé de 21 ans (avec un ler

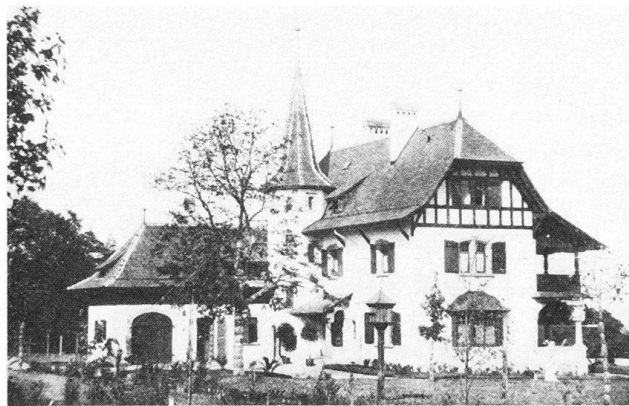


Fig. 101 Genthod. No 16, route de Malagny, Villa des Amandoliers, construite en 1905, Edmond Fatio, architecte pour Mme Guillaume Fatio. Photographie extraite de l'*Album de fête de la XLIIème assemblée générale de la SIA*, Genève 1907.

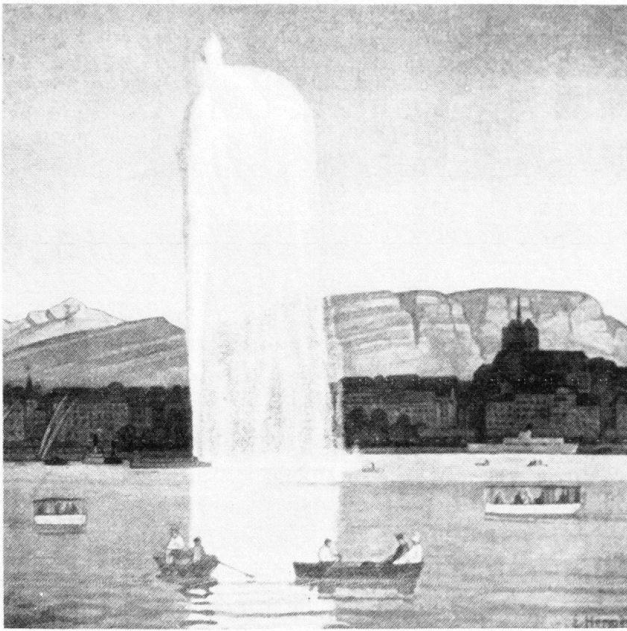


Fig. 102 Erich Hermès, *La rade de Genève et le jet d'eau*, 1917. Etude pour la grande toile marouflée du buffet de 1re classe de la gare de Lausanne. *Pages d'Art*, 1917, p. 80.

prix ex aequo, un 2e et un 3e prix). Quant à son projet intitulé «Rouge», il est mis hors concours avec le commentaire suivant (Fig. 100):

«S'il a été constaté qu'aucun des concurrents n'ait su créer un type vraiment moderne de maison familiale dans le caractère local, le jury a cependant dû tenir compte des difficultés de cette entreprise, sachant que: si les motifs pittoresques et les détails intéressants abondent dans notre architecture locale, notamment dans les agglomérations rurales d'humbles habitations, l'on ne rencontre guère d'ensembles complets que dans les styles d'importation étrangère, tels que l'italien ou le français, qui s'accommodent aussi mal que nos modèles ruraux aux exigences modernes de confort joint à l'économie. Mais, aussi, est-ce avec un vrai regret que le jury a dû mettre «hors concours» le projet «Rouge» comme ne répondant pas aux conditions du programme puisque ce projet donnait une distribution intérieure pour trois ménages avec entrées distinctes pour le rez-de-chaussée et pour l'étage.

La face sur route de ce projet était bien ce qui, de tout le concours, avait le plus de cachet local et de pittoresque<sup>88</sup>.»

Hoechel, qui travaille alors dans le bureau d'Edmond Fatio, est familiarisé avec l'expression du caractère genevois de l'architecture domestique, puisqu'il a effectué son apprentissage chez Fatio précisément à l'époque où ce dernier établissait les relevés de plans destinés à *La Maison bourgeoise*. Ce n'est que dix ans plus tard, à l'occasion de la Cité-jardin coopérative d'Aïre

(1920–1923), qu'Hoechel réalisera des maisons familiales à bon marché en les inscrivant dans des gabarits d'allure traditionnelle. Le président de la Société coopérative est alors Camille Martin et la référence formelle tacitement admise est bien la ville de Carouge, où abondent les réminiscences des modèles néoclassiques<sup>89</sup>.

L'image de marque présentée par la rade et les quais de Genève suscite des études qui cherchent à renforcer la vocation touristique de la ville. Jugé en 1913, le concours d'idées pour l'aménagement des quais entre la promenade du Lac (Jardin Anglais) et le Port-Noir illustre par son programme ambitieux la volonté de doter la Genève aquatique d'une esplanade lacustre monumentale (Fig. 18)<sup>90</sup>. Ces propositions n'amorcent toutefois aucune réalisation d'ensemble. La rive du lac continuera à s'enrichir ponctuellement d'aménagements mineurs, aptes à renforcer l'attrait touristique de la ville. Les visiteurs étrangers ne manqueront d'ailleurs pas d'identifier Genève avec sa rade magistrale et son jet d'eau, thèmes omniprésents dans l'iconographie la plus récente<sup>91</sup> (Fig. 48, 52, 102, 103).

L'année 1920 consacre en quelque sorte le triomphe du «Heimatschutz» dont les perspectives pour les années à venir sont évoquées en ces termes:

«Notre section de l'art publique a eu, comme les autres années, de multiples sujets d'occupation. Grâce à ses efforts et à ceux d'autres sociétés artistiques de notre ville, l'Etat a créé en 1920 un bureau du plan d'extension. Ce nouvel organe dirigé avec compétence par Mr Camille Martin, architecte, a pour tâche d'étudier tous les problèmes qui touchent à l'agglomération urbaine. Il coordonne les projets des différentes communes, s'efforce d'obtenir des améliorations dans les plans de quartier. Il était absolument nécessaire que ce bureau fût dirigé par un architecte «urbaniste», possédant à fond la question de l'esthétique des rues et les besoins de la circulation. Désormais on peut espérer que notre ville ne s'agrandira plus au hasard mais qu'on saura construire les nouveaux quartiers en ménageant les points de vue si variés de notre contrée. Notre société s'efforce de travailler en connexion directe avec ce service si utile. Un deuxième point très important pour nous a été obtenu cette dernière année, c'est celui de la *loi pour la conservation des monuments et la protection des sites* votée par le Grand Conseil du 19 juin 1920. Depuis plusieurs années des projets avaient été soumis, mais n'avaient pu aboutir. D'autres cantons romands possédaient déjà une loi de protection et Genève se devait de travailler à la sauvegarde de ses richesses artistiques, malheureusement si souvent mutilées ou détruites. Cette nouvelle loi contient des articles qui certainement à l'usage produiront des effets heureux<sup>92</sup>.»

Ce texte émane de Louis Blondel, président du «Heimatschutz» genevois et nouvel archéologue cantonal.

Pour Camille Martin, la direction du «Bureau spécial pour le plan d'extension de Genève» tout récemment créé, représente le couronnement de longs efforts. Il n'assumera cependant ce poste



que jusqu'en 1928. Son testament se trouve être la publication de «L'urbanisme en Suisse», qu'il rédige au nom de la Fédération des architectes suisses, en collaboration avec son ami Hans Bernoulli et dans laquelle il examine les grandes lignes du développement des dix principales villes suisses<sup>93</sup>. Parmi les autres co-auteurs du livre figurent les personnalités progressistes du monde architectural: Arnold Hoechel, désigné par Camille Martin comme chef de bureau pour le plan d'extension de Genève, Maurice Braillard (Genève), Félix Villars (géomètre municipal, Bienne), Albert Bodmer (Winterthur, puis Genève), Frédéric Gilliard (Lausanne) et Konrad Hippenmeier (Zurich).

Le passage suivant est extrait de la nécrologie de Camille Martin:

«Dès 1914, moment où la guerre vint arrêter le cours des éditions auxquelles il collaborait, l'urbanisme prit dans sa vie d'architecte et d'artiste la première place. Il s'en occupait depuis longtemps car, en 1902 il avait déjà fait paraître une traduction française de l'ouvrage classique de Camillo Sitte: «L'art de bâtir les villes». L'étude des plans d'extension de Nyon et de La Chaux-de-Fonds, les concours de Leysin et de Bienne, affirmèrent sa compétence dans cette branche spéciale, et de nombreuses publications et articles de journaux, – se rapportant surtout à sa ville natale –, témoignent de l'intérêt passionné que Camille Martin apportait à ces questions<sup>94</sup>.»

Louis Blondel poursuit l'œuvre si diversifiée de son collègue Camille Martin. Blondel consacre à sa ville natale l'ouvrage *Le développement de Genève à travers les siècles* (1946)<sup>95</sup>. Le travail de Blondel, doublement documenté sur le plan archéologique et des archives, constitue en quelque sorte une poursuite scientifique de l'ouvrage de Guillaume Fatio, paru en 1900 et cité plus haut.

C'est ainsi que se fonde une nouvelle tradition aux alentours de 1900, qui combinera les efforts entrepris dans le domaine de la protection et de la conservation du patrimoine artistique et de l'urbanisme par les animateurs des bureaux concernés (à savoir Martin, Braillard, Blondel, Hoechel) avec les enseignements professés à l'Ecole des Beaux-Arts (par Baudin, Edmond Fatio et Hoechel). Cette tradition nouvelle est quasiment érigée en doctrine officielle.

Henry Baudin, professeur du cours oral d'éléments d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts en 1918, puis nommé professeur à l'Atelier d'architecture en 1919, enseigne jusqu'en 1929. Baudin a souvent proclamé la nécessité d'une Haute Ecole d'architecture à Genève. Elle est finalement fondée en 1942<sup>96</sup>.

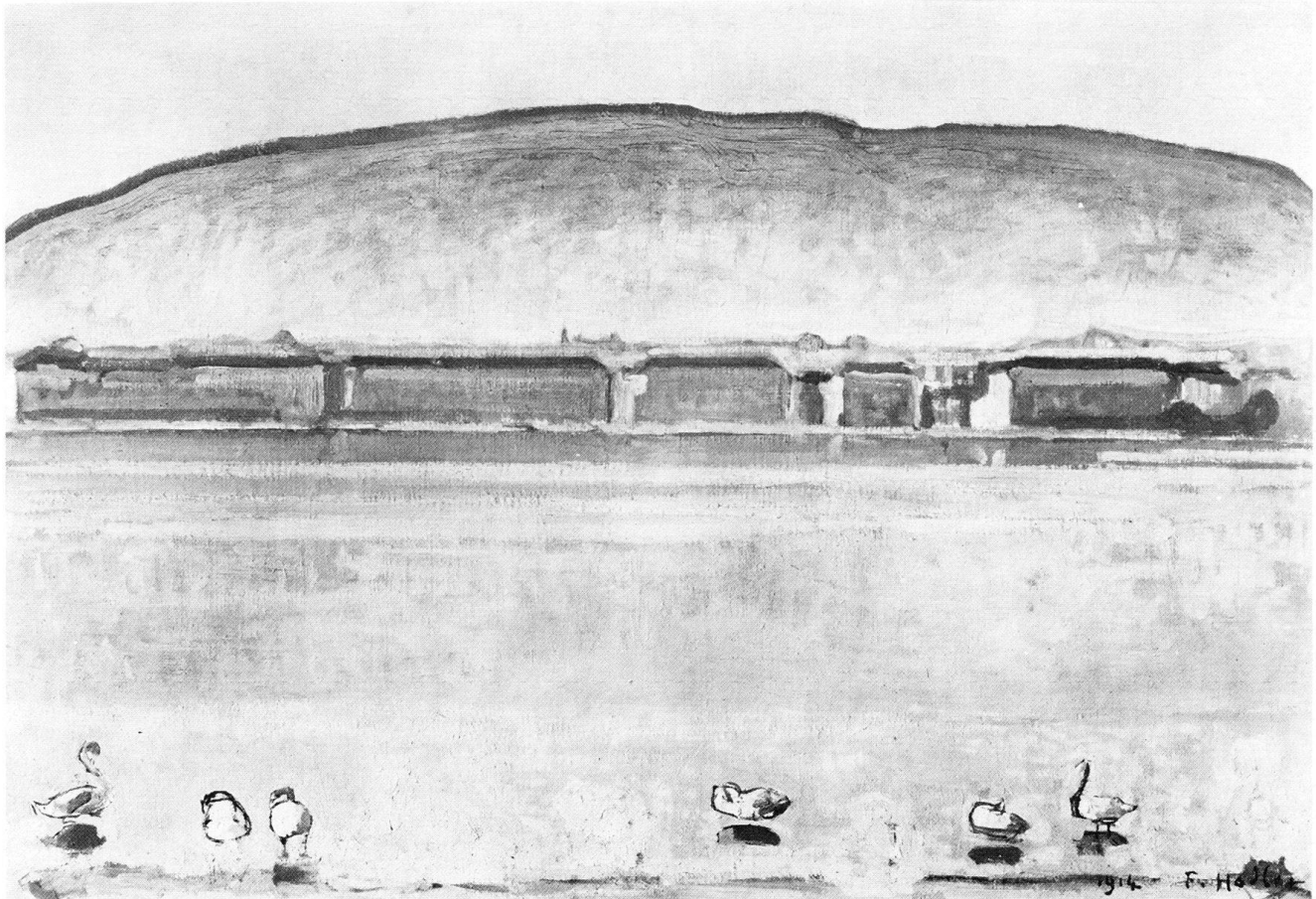


Fig. 103 Ferdinand Hodler, *La rade de Genève*. Huile sur toile, 1914 (Soleure, fondation Müller-Dübi).